



Synthèses du Forum national des partenaires du réseau de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration 27 septembre 2010

Ouverture

Jacques Toubon, président du conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, ouvre la journée de travail du forum national des partenaires du réseau de la Cité. Il excuse l'absence de Mercedes Erra, présidente du conseil d'administration.

Ce second forum se situe dans la continuité du travail engagé depuis juillet 2003. Un premier forum s'était tenu au début de l'année 2007, avant l'ouverture de l'exposition permanente le 10 octobre 2007. Le réseau, prévu dans le décret de l'établissement public, est une des réalisations majeures de la Cité nationale depuis trois ans. Le conseil d'orientation est constitué en majorité de partenaires (universitaires, chercheurs, collectivités locales, associations). C'est dans cet esprit que les instances de la Cité ont été renouvelées en juin dernier. Au sein de ce conseil d'orientation, quatre personnalités, représentants des partenaires associatifs, ont été désignées pour représenter le réseau au conseil d'administration.

Ce forum s'inscrit dans une séquence de réflexion conduite avec l'ensemble des collaborateurs de l'institution sous la forme de séminaires, dont les conclusions seront rendues fin octobre. L'enjeu est de s'inscrire dans une évolution, un contexte, une actualité, de mesurer l'avancée des travaux, les réalisations, pannes et échecs de la Cité afin de préparer le conseil d'orientation du 10 novembre 2010 et permettre aux membres et partenaires de l'établissement d'apporter leur pierre à la réflexion et aux orientations nouvelles.

La journée débutera par la séance plénière qui doit aborder deux thèmes (« Quels ancrages pour ces projets dans les nouvelles organisations territoriales ? » dans un premier temps, puis « Quelles articulations entre les niveaux régional, interrégional, national, européen ? »), autour de responsables d'administrations, de représentants des collectivités locales ou d'associations. Il s'agit de dessiner une première prise de position des partenaires du réseau.

Jacques Toubon passe la parole à Mustapha Najmi, "porte-parole" du groupe de travail Réseau, à la fois l'un des cofondateurs du projet de la Cité, récemment élu au conseil administration.

Mustapha Najmi, chargé de l'information et de la communication - Aralis, Réseau Traces en Rhône-Alpes, représentant du groupe de travail Réseau.

L'intervention introductive de Mustapha Najmi est issue d'un échange avec les partenaires du groupe de travail Réseau. De cet échange est ressorti une question essentielle : celle de la réunion des conditions permettant d'asseoir et de redynamiser le projet de la Cité nationale et la place stratégique du réseau, représentant la société civile au sein de ce projet. L'établissement a en effet été conçu comme une institution culturelle, scientifique, pédagogique et citoyenne.

Quelques observations en lien avec cet objectif stratégique sont nécessaires. Il est à noter que certaines préconisations ont trouvé un début de concrétisation comme la création de la Direction Réseau et Partenariats, la mise en œuvre d'actions de collaborations dans le cadre de la programmation culturelle et scientifique de l'institution, et la contractualisation avec plusieurs partenaires.

Cependant, les acteurs du réseau avaient insisté sur quelques paramètres et conditions. Principalement, ce partenariat ne devait pas être seulement vertical mais se rapprocher d'une collaboration suivant le principe de subsidiarité entre le réseau national d'acteurs et l'établissement. L'établissement a besoin du réseau car son projet a une dimension nationale. Pour sa part, le réseau a besoin de la dynamique de la Cité. Les projets doivent donc être élaborés en tenant compte autant des nécessités du projet national que des retours du réseau.

Il reste toutefois à relever les difficultés liées à un engagement sur les thématiques de la mémoire de l'immigration. Elles sont d'ordre matériel, financier, et les acteurs font face à de nouvelles attitudes quant à ces thèmes. La situation est devenue quasi intenable pour les associations. Celles-ci se retrouvent devant une réduction drastique de leurs financements et ou une impossibilité de maintenir leurs activités. C'est pourquoi ce forum doit être l'occasion d'échanges et de débats. Il est indispensable de redynamiser ce projet formidable, de maintenir et de soutenir le travail mené en région, notamment les initiatives et collaborations de réseaux régionaux d'acteurs.

En ayant conscience de ces difficultés et de ces impératifs, il faut se poser la question du sens et des formes envisageables de collaboration. Un important travail reste à mener en interne, notamment au travers du groupe de travail Réseau. Il faut s'interroger sur les moyens susceptibles d'élargir ce projet dans sa dimension pédagogique pour l'ensemble des publics, son rayonnement culturel national, afin qu'il puisse trouver une déclinaison réelle et de plus en plus importante.

Séance plénière¹

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration : Un Réseau et un lieu.

Les Initiatives Histoire/Mémoire de l'immigration en régions, Une dimension territoriale du projet de la Cité nationale.

La séance plénière est présidée par *Catherine Wihtol de Wenden, membre du conseil d'orientation, directrice de recherche au CNRS, docteur en Sciences politiques.*

Catherine Wihtol de Wenden excuse l'absence d'Antoine Rufenacht, maire de la ville du Havre et vice-président de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, qui n'a pu se déplacer.

La présidente de la séance plénière rappelle que ce forum se situe à la suite d'une première réunion des partenaires, et notamment associatifs. Ces derniers font partie de la constitution même de la structure de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Les associations ont beaucoup apporté, et peuvent s'attendre à une place plus importante dans la programmation de l'institution.

À l'époque, l'Acisé² était la structure fédérative de financement, mais aujourd'hui le contexte est différent. De nombreuses associations ont disparu, les formes de partenariat ont changé. Certains se positionnent dans le cadre d'un travail social, d'autres sur la mémoire, un positionnement culturel, ou encore sur la production de revues. La diversité des actions des associations se maintient, malgré les difficultés dans leur rôle institutionnel de partenariat en interaction avec la Cité nationale.

1. Quels ancrages pour ces projets dans les nouvelles organisations territoriales ?

Michel Aubouin, directeur de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (Daic) - Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement solidaire

La tenue de ce forum était très attendue pour réunir en un lieu unique ceux qui traitent de ce sujet. La Daic considère que la question de la mémoire, de l'histoire est un point important de la bonne intégration des populations issues de l'immigration. Les institutions se méfient beaucoup de l'histoire, tout le monde n'en est donc pas toujours convaincu. Il faut faire valoir cet argument pour lui donner les moyens nécessaires.

A sa prise de fonction, Michel Aubouin a réinscrit ce thème comme élément de la politique d'intégration et axe visible de leur programme de travail parmi beaucoup d'autres sujets (les femmes, l'apprentissage du français). La concrétisation de cette action se traduit par deux vecteurs : le financement à travers l'appel à projets national des associations nationales ou d'autres structures portant un projet exemplaire, à hauteur de 770 000 euros. C'est une somme importante par rapport au budget global de la Daic.

L'intégration se fait mieux dans les territoires, que pilotée depuis Paris. La façon de travailler a évolué : des programmes régionaux d'intégration des populations immigrées (Pripi) représentant 17 millions d'euros ont été montés pour développer dans les territoires la politique d'intégration, être au plus près des réalités locales et mieux tenir compte des projets dans les régions. La Daic, à travers un partenariat privilégié avec la Cité, le financement de revues, veut être plus présente dans ce domaine que par le passé. En juillet 2008, l'arbitrage institutionnel a partagé les compétences entre l'Acisé et la Daic. L'Acisé n'est plus compétente sur ces thématiques, et à présent, seule la Daic est concernée par ces questions. Elle souhaite développer une liaison directe avec la Cité nationale et ses partenaires.

Il fait remarquer par ailleurs que la politique d'intégration se construit en Europe depuis peu : la question de l'histoire et de la mémoire est portée par la France avec un temps d'avance par rapport aux autres. Il faut maintenant penser aux réseaux européens. La France doit continuer à montrer ambition, savoir-faire et capacité à fédérer les équipes scientifiques et associatives, afin de mieux travailler ensemble entre pays européens.

Catherine Wihtol de Wenden note que l'europanisation des politiques d'immigration sera un enjeu important pour les associations, et donne la parole à Emmanuel Constant.

Emmanuel Constant, vice-président chargé de la culture - Conseil général de la Seine Saint-Denis

Emmanuel Constant, représentant le président Claude Bartolone, rappelle qu'il est nécessaire de valoriser l'histoire de l'immigration en France, car c'est aussi celle de l'intégration. Il y a une forme de paradoxe à en être collectivement convaincus alors que s'ouvre le débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale sous un jour différent. C'est une forme de résistance que de rappeler les évidences historiques et sociologiques.

La Seine-Saint-Denis s'associe à ce projet de faire de l'histoire vivante en associant les dépositaires de l'histoire de l'immigration, dont les associations qui recueillent des témoignages et tentent de faire émerger une mémoire ancrée dans les familles, mais qui a du mal à

¹ Rapporteur ouverture et séance plénière : Marion Duplax

² Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, qui a remplacé le Fasild en 2006. En 2009, l'Acisé a été réorientée sur la politique de la ville, et a dû abandonner les thèmes de l'intégration et de lutte contre les discriminations.

prendre corps collectivement et à être valorisée socialement. Or ce tissu associatif a du mal à travailler car, souvent, se revendiquant de ce thème de l'immigration, les associations sont cantonnées à un rôle de paix sociale, d'organisation de quartier sans arriver à faire prendre en compte la dimension historique de leur sujet.

Les collectivités locales participent à cette volonté de faire émerger une histoire noble sur le territoire du 93, mais ceux qui ont tenté de la valoriser sont trop peu connus. La Seine-Saint-Denis, département populaire, anciennement industriel, fait l'objet d'une immigration ancienne et nouvelle importante : elle regroupe 140 nationalités différentes, beaucoup de populations étrangères et pas seulement « d'origine ».

L'action de ce département dans ce domaine est donc ancienne : publications, expositions, comme celles sur la petite Espagne à Saint Denis, sur les bidonvilles, ou le cimetière musulman de Bobigny. A ce titre, ce cimetière est emblématique de ce que la Seine-Saint-Denis veut réaliser avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

C'est une reconnaissance et une contribution importantes que la Cité nationale considère que la constitution d'un cimetière soit un fait historique, car l'immigration pèse souvent comme un stigmate. Le fait que la Cité s'investisse dans ce domaine et valorise cette histoire redonne de la noblesse à ceux qui l'ont vécue, une reconnaissance de leur place dans la société française. C'est important culturellement et scientifiquement, mais aussi politiquement et symboliquement. La France, par l'intermédiaire de cette institution, leur témoigne une forme d'intérêt : la signature prochaine d'un partenariat entre le Conseil général du 93 et l'établissement est donc très importante.

Naïma Charai, conseillère régionale déléguée aux solidarités et à la lutte contre les discriminations - Conseil régional d'Aquitaine

Naïma Charai précise qu'elle représente Alain Rousset, président de l'association des régions de France. Elle s'appuie sur un projet initié en Aquitaine par des associations bordelaises et Manuel Dias (ancien directeur de l'Acse et président du Rahmi) qui les ont accompagné dans ce travail de mémoire et d'histoire de l'immigration. Le bilan montre que ce projet n'aurait pu se réaliser sans le travail du réseau local.

L'Aquitaine, qui compte cinq départements, est une terre d'accueil de l'immigration (population Harki, camp indochinois, Marocains dans le Lot-et-Garonne, réfugiés politiques Espagnols, migrants Italiens, Turques, Kurdes, etc.). La population de la région est donc très riche et diverse. Il n'a pas été possible de travailler sur l'ensemble des populations migrantes, et donc le choix a été fait de poser un regard particulier sur les anciens combattants des anciennes colonies.

C'est ainsi que la Région a accompagné les anciens combattants Marocains dans leurs actions, à la suite de la sortie du film *Indigènes*, pour la décrystallisation de l'ensemble des pensions. Pour ce faire, ils ont créé l'association des Oubliés de la République, fait une proposition de loi, mobilisé l'opinion publique. Cette entreprise de lobbying a abouti positivement puisqu'ils ont obtenu gain de cause au tribunal administratif, avec un réalignement des pensions qui devrait être effectif au 1^{er} janvier 2011.

Cette initiative représente un important travail de mobilisation et d'accès au droit. Elle s'accompagne aussi d'une exposition avec des récits de vie qui a pour vocation d'être diffusée dans tous les lycées d'Aquitaine. Le récit de l'histoire de France a tendance à occulter l'histoire de l'immigration. Il faut rappeler que notre histoire est commune, remettre les liens au travers des siècles, pour ne pas avoir à justifier la présence de populations immigrées sur le territoire français. C'est une question qui n'est pas dissociable de celle de l'égalité et des discriminations.

Mathieu Cahn, adjoint à la politique de la ville - Mairie de Strasbourg

Si, comme Jacques Toubon l'a évoqué, les collectivités locales sont engagées, il est également certain qu'elles s'interrogent. L'Alsace est une terre d'immigration qui a connu le déracinement, et qui est régulièrement le cadre de profanations. Les collectivités vivent ce contexte mais disposent d'un tissu associatif riche et engagé, pour lui rappeler qu'il existe certaines questions dont on ne peut faire l'impasse. Parler de la mémoire de l'immigration ce n'est pas parler du passé, mais du présent ; c'est un sujet dont doit s'emparer le monde politique, les institutions, la société, et auquel les collectivités locales doivent trouver le moyen d'apporter leur pierre.

Le réseau strasbourgeois est dense et structuré, mais rencontre les mêmes difficultés liées à la réforme territoriale en cours et à la suppression de la clause de compétence générale qui permet à toute collectivité locale de se saisir d'un sujet si elle y voit un intérêt local. Or le projet est actuellement de la supprimer : cela pose donc la question de savoir quelles sources de financement vont se tarir à la suite de cette décision, et qui ne pourra plus faire quoi, alors que les financements croisés permettent à de nombreuses actions de vivre.

Un autre problème est la réorientation de l'Acse, et la façon de travailler avec les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat, la Drac³ n'ayant pas de lignes budgétaires spécifiques pour travailler sur ces questions. On note trop souvent des frilosités, des appréhensions de la part des institutions à travailler sur l'histoire, et sur la mémoire qui est un domaine vivant, en mutation permanente. Il faut être capable de décloisonner, de sortir des politiques spécifiques qui ont eu l'intérêt de faire émerger ces questions sur la place publique mais qui se révèlent trop limitatives, telles que la cohésion sociale ou la rénovation urbaine. Il est par exemple étonnant que la dimension culturelle soit si souvent absente du travail sur la mémoire des quartiers. Il faut donc réinterroger les politiques culturelles et urbaines, faire émerger ces projets des dispositifs spécifiques, car la catégorisation en socioculturel ne permet pas de résoudre les problèmes de reconnaissance et de valorisation qui se posent.

³ Direction régionale des affaires culturelles

Jean-François Chaintreau, directeur du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation - Ministère de la Culture et de la Communication

Toute l'action menée à la Cité s'inscrit dans la logique de la nouvelle orientation définie par le ministère de la Culture, « Culture pour chacun », qui privilégie le fait que le développement culturel doit prendre en compte en premier lieu les personnes. Cette orientation ne se veut pas contradictoire avec le développement d'une culture pour tous, mais être au contraire la synthèse entre l'impératif de démocratisation culturelle et celui de démocratie culturelle.

Un deuxième point important est la fixation d'un ensemble de prescriptions au travers du contrat de performances pour lequel l'organisation et le rapport avec le réseau est l'un des quatre axes principaux. Le ministère souhaite valoriser les actions de ses partenaires et renforcer ses relations avec eux.

Les actions principales du ministère de la Culture en lien avec les projets de la Cité sont aujourd'hui : 1., l'établissement d'un portail de l'histoire des arts dont la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est partenaire dans le cadre de l'introduction de l'histoire des arts dans les écoles 2. la numérisation de programmes culturels. Il faut que les associations s'inscrivent dans cette opération et consultent le cahier des charges sur Internet pour candidater sur les projets de numérisation dans le cadre du plan national. Le plan prend en compte les établissements publics et les ressources territoriales avec ou sans support des collectivités locales. Ces actions montrent que les missions du réseau se situent au cœur des préoccupations fondamentales du ministère qui a déjà développé des mesures d'accompagnement concrètes.

2. Quelles articulations entre les niveaux régional, interrégional, national, européen ?

Abdellatif Chaouite, président de l'Association des Revues Plurielles (ARP)

Les revues construisent des outils de croisement des regards et des approches qui participent de la construction de l'histoire et des mémoires de l'immigration, et de l'institution de l'imaginaire social d'un vivre ensemble. La mission de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est de changer les représentations, c'est un labeur portant sur la connaissance de la société. Or, les acteurs des réseaux, dont beaucoup étaient présents dès le début de la mission de préfiguration de la Cité, sont les premiers à imaginer des outils pour mener à bien cette mission.

Parmi ces acteurs, l'ARP est l'un des premiers réseaux à avoir conventionné son travail avec la Cité nationale, autour de la numérisation des archives de ces revues et dans l'objectif de les mettre à la disposition du public de la Cité. Ce projet n'a pas encore atteint son objectif premier. Les revues sont présentes sous format papier au sein de la médiathèque Abdelmalek Sayad, mais ce travail laisse un goût d'inachevé.

Par ailleurs, un manque de performance est flagrant quant à la visibilité, et la communication sur les actions du réseau au sein de la Cité. Cela soulève un certain nombre d'interrogations sur les relations entre les membres du réseau et l'établissement public : il faut aller plus loin, être plus innovant.

Il reste à dépasser les perturbations liées aux moyens. L'année a été très inquiétante pour l'ARP. Certaines revues ont perdu une partie de leurs subventions, d'autres se sont orientées exclusivement vers les sujets de la politique de la ville, et d'autres encore n'ont plus aucun financement. C'est la question forte sur laquelle il est important d'échanger. L'idée de faire un lien entre certaines revues sans moyens et les réseaux régionaux doit être avancée, sous peine de voir disparaître plus de revues.

Catherine Wihtol de Wenden souligne que beaucoup de ces revues sont dans une grande précarité, et que la question du financement est essentielle pour qu'elles continuent à porter la mémoire, sans être assujetties aux thèmes des modes de subventions. La cohérence des contenus doit prévaloir.

Karim Yazı, trésorier- Réseau Mémoires/Histoires en Ile-de-France (RMH)

Karim Yazı est directeur d'une compagnie théâtrale qui cherche à provoquer des rencontres entre les habitants, les élus et les associations, conçues comme des laboratoires d'idées sur des coupures culturelles profondes. Il a été désigné par le collectif RMH pour porter la parole de ce réseau qui se compose d'une vingtaine de membres: des chercheurs, artistes, vidéastes...

Le principe de cette mise en réseau au plan régional d'initiatives locales est devenu une réalité face à la difficulté de faire acquérir une notoriété et une permanence à leurs projets. Impulsé par l'AcSé et la région Ile-de-France, ce réseau existe depuis environ sept mois, et organisera sa première biennale de la mémoire en avril 2011.

On note que les associations franciliennes travaillant sur ce domaine sont en difficulté aujourd'hui, car les actions qu'elles mènent sont reléguées au sein des actions non prioritaires, frappées par une baisse de financement public, et pâtissent de la non reconnaissance de l'apport des immigrés dans la construction de la France. Les élus locaux ont du mal à valoriser ces actions car l'amnésie face à l'histoire et ces sujets polémiques est patente.

La question des ressources et moyens des partenaires associatifs et de leurs réseaux complique l'action sur le terrain. Comment s'articuler alors que certains sont menacés de disparaître ? La création de ce réseau Ile-de-France a pour objectif de faire connaître ces enjeux, de donner une visibilité des actions auprès du plus grand nombre et de créer des synergies entre les régions. Leur participation à la manifestation de Tactikollectif à Toulouse est une première étape de ce rapprochement.

Mustapha Najmi, chargé de l'information et de la communication - Aralis, Réseau Traces en Rhône-Alpes

Mustapha Najmi se fait l'écho d'une expérience régionale de mise en réseau et de problématisation de ce travail de mémoire à l'échelle d'un territoire. Cette initiative, issue d'associations comme Aralis, a été mise en place à la fin des années 1990 autour de l'événement Traces, qui a connu cinq biennales depuis. Les spécificités de cette expérience sont un enracinement local, et la mise en place d'un événement culturel en direction du public le plus large possible.

Aujourd'hui ce réseau existe, il est constitué d'une trentaine d'institutions (archives, musées, associations, collectivités, chercheurs). Au fur et à mesure de la construction de cet événement, au départ perçu comme une manifestation très spécifique, il a embrassé des problématiques plus larges, patrimoniales, culturelles et liées à la ville. Le festival Traces connaît une notoriété et une légitimité importantes au-delà de la Région.

Or, le contexte des politiques publiques a beaucoup changé. L'animation et la coordination de ce réseau ont notamment pu exister grâce à l'implication financière d'Aralis. Mais pour cette association, cette mission d'intérêt général va au-delà de sa fonction principale et de son champ d'intervention. Aujourd'hui, la question des moyens pour que ce réseau continue d'exister et mène ses actions reste à solutionner.

On peut s'interroger sur le cofinancement au-delà du plan local, comme les appels à projets de la Daic. Ce réseau s'est repositionné sur ce plan avec le soutien du ministère de l'Immigration, mais le placement par rapport au Pripri reste flou. Ce travail de fond qui implique associatifs, chercheurs, institutions culturelles a pour le moment du mal à trouver une place dans cette reconfiguration des politiques publiques à l'échelon local alors que la politique de la ville est en reconstruction totale. Le festival Traces, dépendant de cette coordination, est donc mis en péril.

Ramzi Tadros, coordonnateur - Réseau pour l'Histoire et la Mémoire des Immigrations et des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca)

Le réseau Paca a environ un an d'existence réelle. Il a été initié par l'Etat, l'Acsc, des associations, les archives départementales, des universitaires. Ramzi Tadros craint pour la viabilité de ce réseau tout juste mis en place, alors qu'on voit que les réseaux ayant déjà une visibilité et une compétence reconnue sont en difficulté. La question de l'articulation entre le régional et le national est difficile à poser en termes d'expériences pour une jeune structure mais elle est possible en termes de souhaits et besoins. Ce réseau a dû travailler avec d'autres réseaux, notamment Aralis et le Rahmi, pour mettre en place ses premières actions. Il est difficile de se projeter alors que ces partenaires se posent déjà la question de leur existence. La présence d'institutions dans ce réseau est un élément rassurant malgré les orientations à venir. La première action d'envergure sera l'organisation d'une biennale à partir de 2011, avec à l'esprit la date clef de 2013 lorsque Marseille sera Capitale européenne de la culture. Il est nécessaire de développer des dynamiques interrégionales. Ces réseaux ont besoin d'être légitimes pour équilibrer le partenariat avec la Cité nationale. Celle-ci ne doit pas être circonscrite à la seule relation avec la direction Réseau et Partenariats. Il faut mettre en place des mesures concrètes : partager des ressources professionnelles entre les acteurs, échanger sur les possibilités d'itinérance d'une exposition, mener un vrai travail de coopération et pas seulement dans une problématique verticale /horizontale, être tous ensemble au sein du réseau, au courant des projets et problèmes en cours, mutualiser les expériences et les conseils, travailler ensemble sur des dynamiques communes, être au courant des projections, des besoins de formation et d'information de haut niveau. La transmission des expériences est en effet un besoin énorme pour ces réseaux récemment constitués. Pour sortir des incantations, il faut se poser la question des ressources partagées, sous la forme de moyens publics et humains : il y a un besoin de national sur une base interrégionale. C'est peut-être l'enjeu de cette articulation entre un lieu et un réseau sur tout le territoire national.

3. Débat général de la séance plénière

Le débat s'est engagé autour des trois thèmes suivants :

> L'enjeu des dynamiques interrégionales

La formalisation récente du réseau Ile-de-France par exemple est une conséquence logique et naturelle pour des acteurs associatifs et culturels qui ont du mal à porter des projets forts dans différents lieux. La difficulté est de ne pas être spécifique mais de s'articuler à la question urbaine et à celle du travail pour mieux cerner la réalité du rapport social. Les questions de la mémoire et de l'histoire se déclinent ainsi au pluriel.

Dans la même perspective, l'intervention de Mathieu Cahn est saluée car elle illustre bien ce qui remonte des associations en région. Il faut simplement y rajouter deux points : les acteurs intervenant sur ce champ ont une existence d'environ trois décennies. Ils ont développé des partenariats entre eux à travers des projets dans toutes les régions. L'émergence de ce Réseau au niveau de la Cité est le fruit de ce travail. Aujourd'hui, les réseaux sont dans des dynamiques régionales, territoriales, et il y a de fortes interrogations sur les financements, sur le rapport des politiques publiques à ces thématiques. Il est difficile pour un acteur d'aborder des questions nationales quand la lecture locale renvoie à des préoccupations plus restreintes. Ce sont des projets sensibles. La Cité nationale est interpellée dans son rôle de levier auprès des institutions aux niveaux local et national, pour apporter des solutions à ces nouvelles problématiques.

> La problématique de la reconnaissance nationale

Entre les questions globales de financement et les actions concrètes, il existe un véritable écart. La culture est la façon dont une société se raconte, et la question de la redistribution des moyens est essentielle. Au cœur de ce récit, la problématique de la diversité est très concrète. Comment faire pour que les structures culturelles financées par l'Etat inscrivent dans leur convention la nécessité de

refléter la composition sociologique de notre société. Il est indispensable que l'argent public distribué dans la culture n'accentue pas les discriminations. Le ministère de la Culture doit intégrer cette nécessité pour être légitime et apporter la reconnaissance dont ces propositions artistiques ont besoin.

Le ministère de la Culture doit donc se positionner sur cette question de fond : les artistes qui travaillent sur ces questions relèvent-ils de la programmation de droit commun ou relèvent-ils du spécifique (comme avec l'Acisé) ? Des solutions semblent émerger à travers la Daic, même si le cahier des charges soulève tout de même la question de son cadrage. Cela renvoie encore une fois à un droit spécifique. Comment la Cité peut-elle aider à réduire cet écart entre orientation nationale et mise en oeuvre régionale par les services de l'Etat ?

> Le problème de la place du réseau dans la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Ces questions renvoient à un problème de reconnaissance qui traverse aussi la Cité. Une relecture du projet par les membres du réseau est à envisager pour que ceux-ci soient enfin considérés comme des acteurs majeurs de la Cité nationale. Le réseau, en lien avec les équipes internes, a prouvé sa capacité à avoir un discours et des activités de qualité, et ne souhaite pas être relégué à une programmation parallèle.

Par ailleurs, les jeunes structures souhaitent fonctionner avec d'autres réseaux mais pas à n'importe quel prix. Ces relations doivent être l'expression d'une égalité la plus juste possible entre les membres. L'établissement est à nouveau sollicité pour être relais des problématiques des réseaux et des territoires auprès des institutions.

Les intervenants ont réagi à ces premières remarques :

Jean-François Chaintreau : En ce qui concerne la redistribution des moyens, le ministère de la Culture a engagé une réflexion sur l'application de la Charte de la diversité, qui fera donc partie du programme « Culture pour tous » évoqué plus tôt. Cette préoccupation sur les moyens passe par la question de la remise en place des cahiers des charges à l'intérieur des institutions. C'est un sujet majeur, auquel le ministère est d'autant plus attentif qu'il a fait beaucoup d'efforts sur le dialogue interculturel. Les associations ont tout intérêt à relayer ces questions auprès du cabinet et des autorités, à rechercher un contact direct. Pour cela, des forums régionaux seront organisés dans chaque Drac dès la fin d'année sur toutes ces questions, afin de déterminer un calendrier précis et un cheminement concret dans la redistribution des crédits des Drac. Ces initiatives doivent être prises dans les trois mois qui viennent. La Cité nationale pourrait être associée à cette consultation.

Emmanuel Constant : Au-delà de la controverse sur le terme « Culture pour chacun », les incertitudes de ces réseaux constitués autour de cette histoire vivante sont liées à des moyens non pérennes et très douteux. 70% des financements publics en direction de la culture viennent des collectivités locales et territoriales. Suite à l'assèchement de leurs ressources provoqué par la fin de la taxe professionnelle et le démantèlement de leurs prérogatives, la culture ne fait plus partie des obligations des collectivités. De plus, la suppression de la clause de compétence générale s'ajoute à cette fragilisation de l'ensemble du tissu culturel sur le territoire français. La Seine-Saint-Denis a lancé la pétition « Culture en danger, appel contre la Réforme générale des politiques publiques » qui avait justement pour but d'évoquer ces dangers importants qui pèsent sur le financement de la culture et des institutions culturelles. Cette question du financement est centrale, difficile et pas encore réglée aujourd'hui. A ce titre, le discours de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est paradoxal, mais pas double : il est important de continuer les partenariats même si on note un tarissement des ressources territoriales.

Mathieu Cahn : Il existe effectivement une attente autour de la Cité nationale pour aider les acteurs territoriaux, tournés vers leur histoire particulière, à trouver la manière d'aborder des questions nationales. Pour exemple, lors des commémorations de la libération de l'Alsace, trop concentrés sur leurs problématiques locales comme l'obsession sur l'annexion ou les « malgré nous », les organisateurs en ont oublié d'associer les troupes dites indigènes, qui sont les premières troupes à avoir combattu en Alsace, avant celles de la 2^e DB de Leclerc. La question des financements est révélatrice de la question des représentations sur l'histoire de l'immigration et de la place qui lui est concédée dans le récit national. C'est la même question qui sous-tend la répartition entre droit spécifique et droit commun.

Michel Aubouin : Il est important de ne pas réfléchir seulement sur la question des financements, mais de travailler aussi sur la recherche. Il n'y a pas d'histoire sans chercheur et sans archive, de même qu'il ne peut y avoir de programmes scolaires ou une valorisation de la mémoire si en amont un travail n'a pas été mené avec les outils liés à l'archivage. Cet élément doit faire partie des priorités de la Daic, et elle sera abordée dans son questionnement budgétaire.

En seconde partie de débat, deux thèmes sont mis en avant :

> Les problèmes de reconnaissance politique de l'histoire de l'immigration

Il est rappelé la nécessité pour les politiques publiques déconcentrées de prendre conscience que l'histoire de l'immigration est un enjeu de société global et pas une question spécifique. Le manque de structures de proximité, proches du terrain des acteurs du réseau, illustre cette carence de perception de l'immigration comme une part entière de la culture et de l'histoire de France. La mémoire et l'histoire de l'immigration sont souvent traitées comme un sous thème de la reconnaissance de "l'autre", mais ne sont pas intégrées à l'histoire de France en tant que récit commun. La démarche du réseau n'est pas qu'une revendication de la différence, ce

temps-là a vécu. Il apparaît qu'on essaie souvent de les maintenir dans cette différence, ce qui présente le danger d'être cantonné à un seul pan de l'histoire. C'est ce qu'illustre l'obligation de s'inscrire dans une démarche d'histoire de la colonisation pour ne pas être rayé de l'histoire française. La mémoire a ici un rôle très important à jouer, pour sortir ce thème d'un certain paternalisme et d'une approche secondaire.

Le manque de reconnaissance étatique et de soutien politique à ce sujet provoque donc beaucoup de frustrations. Les acteurs des réseaux ont fait un effort de professionnalisme gigantesque, mais la qualité de leurs travaux n'est pas reconnue par les acteurs publics. Il se joue là un enjeu de représentation, à la fois au niveau des finances publiques, de l'Etat et des collectivités territoriales, et parfois même de la Cité nationale.

> La question des rapports entre le réseau et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

La recherche, processus important engagé par la Cité à la suite du Fasild⁴ et de l'Acisé, ainsi que les missions de l'association des régions de France s'imbriquent et doivent être lues à plusieurs niveaux de compétences, mais le point déterminant de toutes ces actions, c'est leur enracinement dans un territoire. Il faut respecter cette logique tout en permettant aux associations de trouver les moyens de survivre à la disparition de l'Acisé et de gérer cette transition. Comment décloisonner l'expertise sociale, scientifique et artistique pour l'intégrer à un champ de culture élargi ? Quelles formes de représentations de la société civile sont possibles au sein de la Cité, quelles coordinations associatives sont envisageables ? Comment faire reconnaître la participation des associations à l'histoire culturelle de l'immigration ?

De nouvelles interventions font suite à ces interrogations :

Michel Aubouin : Les histoires des (im)migrations ne sont pas dissociables de celles de la Nation. Elles sont continues et constitutives de notre histoire collective. La mémoire de l'immigration se compose d'abord de mémoires familiales car les migrations sont aussi des ruptures et des traumatismes. Les tenants du droit commun ne veulent pas distinguer les différentes communautés migrantes car il y a un risque de distinction et de stigmatisation ; à défaut de savoir faire autrement, on croise systématiquement la question générale et la question particulière. On ne sait donc pas où positionner le curseur des politiques publiques, et c'est bien là que se trouve la difficulté.

Jean-François Chaintreau : L'immigration fait partie de l'histoire nationale, elle doit donc être prise en compte dans une perspective historique, comme un apport considérable au récit de l'histoire des arts, et de convention sur la diversité. Le processus mis en œuvre sur la réflexion de synthèse entre la démocratie et la démocratisation culturelle est au cœur de la Cité. Nous sommes actuellement dans une période de complète ouverture du ministère sur ce point, avec un vaste champ d'actions à développer.

Mustapha Najmi : Le contexte actuel nécessite une nouvelle réflexion sur le travail de mémoire de l'immigration et le lien social et culturel. Pour répondre à cette question, il est important de trouver des moyens de financer l'animation de réseaux d'acteurs qui associent chercheurs, associations et institutions, de les doter d'un réel projet territorial, culturel et scientifique. L'Etat a aussi un devoir d'imaginer des plans d'actions à l'échelle nationale qui n'oublie plus ces questions de fond. Il est nécessaire de travailler à la visibilité et la communication de cette organisation au sein de la Cité nationale. La question de la légitimité et de la reconnaissance de la société civile dans le projet de la Cité s'exprime aussi au travers de cette communication.

Naïma Charai : Les collectivités locales sont sollicitées par l'ensemble des associations (sportives, culturelles, etc.) mais elles ne pourront pas se substituer très longtemps à l'Etat, et on risque une perte de diversité associative culturelle. Les Régions peuvent être des partenaires pour les associations, mais il faut pour cela poser le débat sur ce que représente l'immigration pour chacun, surtout face à la frilosité des collectivités locales suite au débat sur l'identité nationale.

Jacques Toubon souhaite apporter quelques remarques suite aux questions soulevées au cours du débat. Tout d'abord, l'histoire de l'immigration est continue et n'est pas seulement patrimoniale. Le travail sur le cimetière musulman de Bobigny en Seine-Saint-Denis illustre cette remarque. Ensuite, la Cité doit réussir à se positionner entre la verticalité de l'histoire et l'horizontalité du présent. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un prototype de ce qui va être fait sur beaucoup d'autres sujets, c'est-à-dire un réseau de différentes institutions, comme la future maison de l'Histoire de France semble s'annoncer. Enfin, l'autre question fondamentale est celle de l'éducation, du travail vis-à-vis du monde enseignant, c'est une des clefs de ce projet culturel, comme l'est la recherche pour la connaissance historique. A la base, il y a la nécessité de diffuser une histoire de France complète et non hémiplogique.

⁴ Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, créé en 1958

COMPTE-RENDU détaillé des ateliers thématiques

Atelier 1 : Patrimoine matériel et immatériel / Récits de vie et collections nationales

Animateurs :

Jean-François Sibers, conservateur, Chef du service Collections, Information, Communication - Drac Aquitaine
Aude Pessey-Lux, conservatrice- directrice du Musée

Rapporteur :

Martine Cagnot

1. Les récits de vie : société civile / ressources ou patrimoine ?

Fabrice Grognet, ethnologue - service Musée et Marie Chominot, historienne - service Musée

2. Deux expériences de programmes d'archives orales

Laure Pitti, sociologue - Université Paris 8 en présence de Manuel Dias, président - Réseau Aquitain Histoire Mémoire de l'Immigration et Gabriel Gaso Cuenca, directeur - Fédération d'Associations et Centres d'Émigrés Espagnols en France

3. Histoires d'immigration et transmission culturelle : les objets migrants

Philippe Barbier, créateur sonore et Xavier Pagès, photographe

4. Patrimoine de l'immigration et collections nationales

Isabelle Renard, historienne de l'art - service Musée

Définitions préalables

Le patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

Traditionnel, contemporain et vivant à la fois, le patrimoine culturel immatériel comprend non seulement les traditions héritées du passé, mais aussi les pratiques rurales et urbaines contemporaines, propres à divers groupes culturels.

Parmi les manifestations inventoriées au titre du patrimoine culturel immatériel en France, on trouve le « Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archives et témoignages ».

Au titre du patrimoine immatériel, l'atelier se concentre sur les témoignages et les archives orales.

Les archives orales

On entend par « archive orale », tout entretien provoqué (à l'inverse d'une archive écrite ou imprimée), conduit et organisé selon un questionnement établi préalablement à l'entretien, sur des critères scientifiques, et enregistré sur un support audio ou audiovisuel. Une archive orale n'existant que par le truchement des questions faites, elle doit être rigoureusement organisée et nécessite : un travail de recherche et de contextualisation préalable à l'entretien et consigné par écrit ; l'élaboration d'un guide d'entretien ; l'établissement d'un contrat de cession de droit avec l'interviewé qui varie en fonction de l'utilisation que l'on compte en faire et des modes de valorisation envisagés en amont (entrée dans les collections d'un musée, dépôt dans des archives départementales, prêt pour une exposition etc...)

La Cité

Selon les termes de la mission de préfiguration, la Cité a vocation à être un "centre d'histoire et de mémoire vivante" ce qui doit augurer de la volonté de faire dialoguer l'histoire écrite par les scientifiques d'une part et les mémoires des migrants, de leurs familles ainsi que des associations ayant travaillé sur les questions liées à l'immigration, d'autre part, participant ainsi de l'idée du concours de tous à l'écriture d'une histoire nationale.

La première intervention [de Marie Chominot à partir d'un article de Fabrice Grognet, ethnologue au musée de la Cité] est intitulée « Patrimoine matériel, patrimoine immatériel, un essai de dialogue entre histoire et mémoire ». Elle nous présente un **premier** mode de collecte de témoignages oraux et matériels tel qu'il est pratiqué dans le musée, tant au niveau de la constitution des collections de l'exposition permanente Repères que de celle de la galerie des dons. Dès 2005, la Cité s'est engagée dans une collecte de collections "représentatives de l'histoire, des arts et des cultures de l'immigration" et, concernant les objets, le parti a été pris de privilégier l'acquisition d'objets liés à des parcours de vie, que l'on peut retracer avec leurs donateurs. Les objets exposés sont alors des objets "documents", des objets de "mémoires" mais surtout les prétextes à une mise en avant de la parole même des migrants sous la forme de citations écrites, d'extraits sonores ou d'entretiens vidéo comme cela est mis en forme à la fois dans les galeries permanentes et dans la galerie des dons.

En dépassant la dichotomie artificielle entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel et en abordant les objets comme support de récits, voire comme déclencheurs de récits, la portée de ces collections se trouve considérablement enrichie. En effet, les objets,

accompagnés du récit des migrants, permettent à la fois d'entrer dans l'intime de trajectoires individuelles ou familiales de migrants mais également de faire converger tous ces destins singuliers vers des préoccupations communes, voire universelles qui permettent d'écarter la tentation d'une lecture culturaliste de l'immigration.

L'impossibilité de dissocier le patrimoine matériel du patrimoine immatériel, pour le migrant lui-même, est évoquée également par un participant de l'atelier, témoignant qu'une collecte de témoignages en Languedoc-Roussillon sur la vie intellectuelle et artistique dans les camps, avait été suivie d'une remise spontanée d'objets à forte valeur symbolique personnelle, non prévue au départ.

Par ailleurs, par le biais de ces témoignages, la définition même du patrimoine national se trouve réinterrogée. Les migrants évoquent souvent dans leurs récits, les mouvements humains au-delà des frontières ou les échanges continus, matériels ou immatériels, entre pays d'origine et pays d'adoption. Le caractère national attribué au patrimoine de l'immigration semble oublier une dimension fondamentale de celui-ci, à savoir sa double appartenance à la fois à l'histoire de France mais aussi à celle des pays d'origine des migrants.

La galerie des dons se présente comme un lieu explicitement dédié à l'appropriation de l'espace public du musée par la société civile et en premier lieu, par les migrants. A partir d'un travail exploratoire de recensement et de collecte de témoignages oraux et matériels, une problématique devant cadrer la sélection des documents et objets envisagés pour la vitrine est élaborée conjointement avec les familles ou les associations. En ce sens, cette collecte de type ethnographique est avant tout une entreprise de "mémoire vivante" obéissant à sa logique propre et n'entretient pas de relation nécessaire avec l'ethnologie comme science, même si la méthodologie lui est empruntée. D'une manière générale, chaque vitrine présente une vie ou un moment de vie dont la problématique est fournie par une citation de la personne proposant le don ou le dépôt. Les documents, objets et leurs cartels explicatifs orientent alors le récit suivant l'axe donné par la citation liminaire. L'angle d'approche se veut donc résolument subjectif et c'est avant tout la parole du donateur ou déposant qui est mise en avant. La galerie des dons est pour l'instant, principalement un lieu de connaissance et de reconnaissance de parcours de vie de migrants venus en France au cours des deux siècles derniers. L'enjeu de ce type de collecte est un enjeu symbolique plus qu'un enjeu de savoir. La Cité et son musée proposent ici un mode participatif inédit pour un musée national. Se pose alors la question des modes d'entrée de ces témoignages et de ces objets dans le musée et de leur valorisation. Ces objets qui n'étaient que des souvenirs de famille, des archives classées dans des boîtes se transforment, en entrant dans le patrimoine du musée, en pièces de musée. Bien que s'effectuant le plus souvent dans le cadre d'une démarche spontanée des personnes, ce passage de l'intime au public ne va pas toujours de soi. Cette deuxième vie confère à ces objets une nouvelle charge affective qui se révèle parfois problématique (négociations au sein de la famille) et douloureuse et entraîne parfois le regret d'un don trop hâtif. C'est pourquoi le musée s'est orienté, au fur et à mesure des acquisitions, vers une procédure de dépôt concerté pour laisser aux familles, avant un éventuel don définitif, l'opportunité de réfléchir dans la durée et dans la concertation sur l'avenir de ce qui constitue avant tout leurs souvenirs. Dans ce type de collecte, la relation établie s'inscrit donc dans la durée et la démarche donne un caractère parfois provisoire (lié au dépôt) à ces collections participatives.

Cette question des rétractations fréquentes est évoquée également par deux participants, à savoir deux services d'archives départementales qui ont initié des collectes de témoignages : refus lié au montage du produit fini (vidéo - exposition « Histoires d'ici, mémoires d'ailleurs » en Seine-et-Marne) ou bien refus lié à une position d'acteur des politiques publiques de l'immigration (collecte de témoignages sur l'accueil des migrants en Val-de-Marne).

Il est rappelé [par Isabelle Renard, historienne de l'art au musée] que lors de la constitution du parcours permanent, la question était de savoir comment et avec quel patrimoine (documents, objets, témoignages, œuvre d'art) aborder cette histoire de l'immigration. L'enjeu était de savoir ce qui faisait patrimoine. Le parti pris a été de croiser les points de vue, les regards, les disciplines historique, anthropologique et artistique. La place du phénomène de l'immigration dans la création contemporaine constitue un autre des axes des collections du musée : les notions de départ, d'exil, de frontière, d'enracinement/déracinement, de questionnement identitaire sont au cœur de la démarche d'un certain nombre d'artistes français et étrangers résidant en France. Si l'objet donné au musée est l'un des supports de cette relation participative qui fait l'originalité de la cité, les œuvres artistiques acquises en sont un autre. Concernant l'art contemporain, le réseau, par le biais des projets recensés notamment, a été une source pour la constitution de cette collection (photographies de Bruno Boudjelal et œuvres de Malik Nejmi par exemple).

Il est rappelé que l'ensemble des objets et œuvres repérés par le musée doivent, comme dans tout musée national, passer en commission d'acquisition qu'il s'agisse d'achats, de dons ou de legs. Ceci suppose donc une sélection qui est ensuite à valider par cette commission pour entrer définitivement dans la collection nationale.

Ainsi au niveau des objets présents dans le musée, deux statuts coexistent-ils :

- les objets (accompagnés de leurs récits) déposés au musée, dont il n'est pas propriétaire mais qu'il donne à voir comme contribution légitime à la constitution du patrimoine de l'immigration ;
- Les objets ayant fait l'objet de dons, soumis ensuite à une validation en commission d'acquisition et pouvant entrer ainsi dans une collection nationale.

Un **deuxième** mode de collecte nous est présenté avec l'expérimentation, à l'échelle d'une région, d'une collecte d'archives orales (voir définition ci-dessus).

« Le musée devra consacrer ses efforts à la constitution d'archives orales, à la collecte de la mémoire vivante en collaboration avec les organismes et associations qui ont un contact de confiance avec les populations ». Répondant à cette mission définie dans le rapport

de la mission de préfiguration, une première expérience de programme d'archives orales, initiée conjointement par le réseau (Réseau aquitain histoire mémoire de l'immigration -Rahmi-) et la Cité, est menée en Aquitaine durant deux ans [présentation par Laure Pitti et Manuel Dias]. 65 entretiens de migrants et/ou descendants de migrants, espagnols, marocains, portugais, autour de la thématique de l'engagement, ont ainsi été recueillis.

Un certain nombre d'enseignements à retenir peuvent être tirés de cette première expérience :

- au niveau de la rencontre avec les interviewés sollicités :

- une mise en confiance indispensable et permise uniquement par le travail associatif considérable fait en amont, avec les immigrés de différentes nationalités. Il s'agit notamment de rassurer les personnes craignant une éventuelle instrumentalisation.

- le bien fondé d'une approche thématique (ici l'engagement) qui permet d'éviter l'écueil de l'approche communautaire et permet de faire ressortir des points de croisement sur des scènes différentes d'engagement (engagement politique et militant des espagnols de la cause républicaine à la Résistance ; engagement des Marocains dans l'armée française ; engagement associatif chez les Portugais), à partir de groupes nationaux différents, dans des contextes locaux politiques différents (voir le contexte de Bordeaux et le débat autour de la cristallisation des pensions de guerre des anciens combattants marocains touchant une population très particulière, à la fois âgée et primo-arrivante) ;

- un travail de partenariat exemplaire dans une démarche de recherche-action-formation où la co-élaboration impliquant des universitaires, des archivistes, des représentants de la Drac et les associations formées à l'enquête par des programmes co-élaborés, a permis d'éviter l'écueil initial de la dichotomie entre le national et le « provincial » et d'insuffler une dynamique par la mise en commun de ces savoir-faire différents ;

- au niveau du traitement de ces archives, une indexation très précise des entretiens eux-mêmes et du contexte de collecte de ces entretiens est recommandée ;

- en ce qui concerne leur mise à disposition, il est à noter d'une part, la nécessité d'un dépôt aux Archives, permettant aux chercheurs de travailler sur cette collecte et d'autre part la conduite d'un programme important de valorisation en région avec diversité des formes de restitution (exposition, films, débats, édition d'un livre...)

Jean-François Sibers souligne que l'engagement clair des acteurs institutionnels publics (conseil régional, conseil général, Drac) autour de cette expérience a été un critère déterminant : sécurisation de la démarche sur un plan financier pour un secteur associatif toujours très fragile ; et surtout mise en place d'une politique publique qui assure le traitement de toute la chaîne sur un plan technique et juridique depuis la collecte jusqu'à la communicabilité et la conservation en passant par le traitement, conforme au protocole de la Direction des archives de France (Daf) en matière d'archive orale. Jean-François Sibers pointe l'importance capitale du rôle des Conseils généraux qui ont compétence obligatoire en matière d'archives. Il ressort du choix du Conseil général de définir une politique publique de département, prenant explicitement en compte l'histoire et la mémoire contemporaine récente ou bien se cantonnant uniquement à la conservation d'archives publiques.

D'une manière générale, il semble que cette expérience réussie tant au niveau de la mobilisation des acteurs institutionnels et associatifs, que de la qualité scientifique du travail et de son accessibilité au public, puisse constituer un modèle.

Les interventions dans la salle démontrent qu'un certain nombre de collectes de ce type ou approachant, reprenant le triptyque chercheur, archives départementales, musée, adossé à l'associatif sont en cours dans différentes régions.

Avec le projet « Les objets migrants » initié par Xavier Pagès, photographe et Philippe Barbier, créateur sonore, c'est un **troisième** mode de recueil de témoignages qui est présenté. Il ne s'agit ni d'une collecte d'archives orales avec grille d'entretien, ni d'une collecte de type ethnographique mais d'un "regard sur l'autre" posé par des artistes partis à la rencontre d'immigrés en région Rhône-Alpes. Le cadre proposé par les artistes est le suivant : demande de choix d'un objet qui devient le vecteur d'une histoire singulière, d'une mémoire ; absence de tout questionnement sur l'identité de la personne ; discussion libre partant du présent et non entretien guidé.

Dans la rencontre, l'artiste est l'hôte des témoins, il se considère comme l'invité. A l'enquêteur se substitue l'artiste passeur d'histoire, s'inscrivant dans une démarche créative, l'artiste soucieux de la question de la transmission des mémoires. Quant à la question des droits, une convention de cession de droits est signée avec le témoin, leur accord prenant date après réception du montage visuel ou du produit fini quel qu'il soit.

Les questions posées par les participants autour de ces collectes de témoignages concernant le lien entre le réseau et la Cité peuvent être regroupées sous deux entrées :

1. La patrimonialisation et le statut des témoignages

- Dans quelle mesure ces actions locales et régionales de collecte de récits de vie peuvent-elles faire l'objet d'une patrimonialisation au niveau national ?

- Lorsqu'il n'y a pas de cadrage méthodologique dans le recueil de témoignage, ce matériau est-il un patrimoine ou un matériau de recherche ?

- Les archives orales produites par le réseau ont-elles ou non vocation à entrer dans les collections nationales du musée et ainsi intégrer le patrimoine national ?

Il est rappelé à ce propos, toutes les injonctions qui s'ensuivent en termes de conservation au niveau d'un musée national dès qu'un objet rentre dans sa collection. Sur cette question, « le réseau raisonne en termes d'archives orales et la Cité destinataire de ces archives, raisonne collection de musée » note Jean-François Sibers. Il reste là un ajustement à trouver.

- Les objets accompagnés de récits de vie ont-ils davantage vocation à entrer dans les collections nationales que les collectes d'archives orales (produit brut) ?
 - Peut-on distinguer une collection d'études en médiathèque, des collections nationales qui constituent le patrimoine national ? Ne pourrait-on pas parler, pour le cas des collections singulières du Musée national d'histoire et des cultures de l'immigration, de patrimonialisation d'usage ?
- Il est proposé d'approfondir ces réflexions dans le cadre de groupes de travail thématiques entre la Cité et ses partenaires.

2. Quel est le rôle de la Cité ?

2.a. celui de conserver ces collectes (ce rôle n'est-il pas déjà assuré par les Archives départementales ?)

2.b. celui de les valoriser dans différents espaces (musée, médiathèque, revue Hommes et Migrations, expositions temporaires, site internet...)

Plus précisément, en fonction des trois types de collecte identifiés, ne pourrait-on pas lister les valorisations respectives dont elles peuvent faire l'objet :

- pour les collectes d'objets accompagnés de récits de vie ayant donné lieu à l'élaboration d'un produit fini, présentation dans les galeries permanentes elles-mêmes évolutives, avec entrée ou non dans les collections nationales, ou prêt pour des expositions focus ou temporaires ;
- pour les collectes de type archives orales, ayant de ce fait été l'objet d'un traitement documentaire conséquent, répondant au protocole de la Direction des Archives de France, avec indexation chrono-thématique : entrée et mise à disposition du public dans la médiathèque soit dans un but de simple consultation, soit dans une optique de travail de recherche ;
- pour les collectes faites dans une optique de création artistique (exposition sonore ou plastique, pièce de théâtre, spectacle de danse, film) : circulation à l'intérieur des différents réseaux régionaux et possibilité, en fonction des thèmes, d'entrer dans la programmation de la Cité.

2.c. celui de les inventorier : l'existence du répertoire des projets du réseau est rappelée mais s'il s'agit, comme le note Laure Pitti, d'inventorier toutes les formes d'oralité collectées autour de la thématique de l'immigration (travaux de chercheurs, corpus oraux déposés dans les Archives Départementales, émissions de radio...), le travail est titanesque. Par contre, une signalisation des ressources disponibles à l'intérieur du réseau pourrait être envisagée avec indications des voies d'accès (producteur de la collecte, lieu de dépôt ...) pour que le travail d'appropriation et de recherche soit facilité.

Par ailleurs, des perspectives peuvent être ouvertes dans le cadre de dynamiques européennes, telle la labellisation par le Conseil de l'Europe d'itinéraires du patrimoine de l'immigration (à l'image des itinéraires culturels labellisés par l'Institut européen des itinéraires culturels).

Atelier2 - La participation de la société civile au projet de la Cité

Animateurs :

Irène Pequerul, présidente de la Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire en Ile-de-France, déléguée régionale des Francas en Île-de-France
Fanny Servole, responsable département publics

Rapporteur :

Charlotte Boulch

1. Les initiatives autour des expositions temporaires

Anne Moreau, conseillère pédagogique - DAAC, Académie de Créteil

Sarah Clément, chargée de mission, association Génériques

2. Le dispositif des Portes du temps à la Cité

Fanny Servole, responsable département publics

3. Autre expérience de participation de la société civile

dans le réseau

Abbi Patrix, conteur et co-directeur - Maison du conte de Chevilly-Larue

Les participants à cet atelier présentent une très grande diversité qui n'est pas sans lien avec la difficulté à définir cette thématique et les champs d'activités très diverses qui la concerne.

De ce point de vue, les participants composés, en majorité, de membres d'associations, mais également de représentants de collectivités territoriales et de doctorants concernés par les questions de l'immigration, reflétaient la diversité du réseau de partenaires de la Cité.

Cet atelier a réuni une trentaine de participants.

Ils poursuivaient l'objectif de définir ensemble les termes de « société civile » et de « participation » pour clarifier les attentes et modalités d'interactions et d'enrichissements réciproques entre la Cité nationale et les partenaires du réseau et ainsi, de cheminer vers des propositions.

Le choix d'une animation participative, basée sur la définition sémantique des termes « participation » et « société civile » a permis d'observer la diversité des points de vue et de mesurer la complexité du sujet.

Concernant la définition de « Société civile »

Au niveau des définitions de la « société civile » données au sein de cet atelier, les termes d'« associations » et de « groupements d'individus » ont été les plus souvent énumérés. Les débats se sont donc recentrés sur la participation de la société civile au projet de la Cité au sens collectif, notamment associatif. Deux questions ont émergé des débats : le réseau est-il la société civile ou est-il dans la société civile ? Pourquoi ne pas avoir traité directement de la participation du réseau au projet de la Cité ?

Concernant la définition de « participation »

La notion de partage et d'échange était centrale pour les participants, qui ont distingué plusieurs niveaux possibles de participation et ont suggéré la mise en place d'une diversité de modes de relations avec la Cité, avec des niveaux de participation différenciés allant d'une simple consultation sur des projets donnés à une participation au sens plein, à partir de la conception même du projet en passant par une concertation, une collaboration.

Trois partenaires du réseau avaient été invités à témoigner pour illustrer la diversité des modes de participation de la société civile au projet de la Cité :

L'association Génériques, qui accompagne la Cité depuis sa création et fait partie de ses instances décisionnaires, a présenté, du 17 novembre 2009 au 18 avril 2010 au Palais de la Porte Dorée, l'exposition "Génération, un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France". Sarah Clément a décrit aux participants de l'atelier le travail partenarial conduit autour de cette exposition temporaire. Dans ce cadre, Génériques a pu mettre en oeuvre des actions non seulement avec les différents services de la Cité (la programmation, la pédagogie, le réseau, ...) mais également avec d'autres partenaires du réseau avec lesquels l'association avait moins souvent eu l'occasion de travailler (MJC, centres sociaux, monde économique, ...). Cette expérience a été un bon exemple de complémentarité entre la Cité et ses partenaires et une étape symbolique importante pour l'association. Selon Sarah Clément, la notion de participation dans le réseau de la Cité est à géométrie variable, à définir selon les projets.

Anne Moreau, conseillère culture et droits de l'homme à la délégation à l'éducation artistique et à l'action culturelle du rectorat de Créteil a présenté deux projets proposés par la Cité nationale autour de ses expositions temporaires : les projets "Identités en chantier" et "Football et immigration, les initiatives du réseau". Ces deux actions ont permis à des publics scolaires de travailler pendant

plusieurs mois sur une thématique en lien avec l'histoire de l'immigration, de réaliser des productions présentées, dans un deuxième temps, au Palais de la Porte Dorée dans des installations artistiques collectives. Participer à de telles initiatives permet d'une part, de sortir des cadres habituels de l'Education nationale, d'entrer en contact avec d'autres partenaires, d'autre part, de donner une visibilité et un autre statut aux travaux réalisés par les élèves. En cela, la Cité facilite la création de passerelles.

La parole a également été donnée à Abbi Patrix, conteur et co-directeur de la Maison du conte de Chevilly-Larue. Si des échanges avaient eu lieu entre cette Maison du conte et la Cité, notamment sur les pratiques de collectage, il s'agissait de rendre compte d'un autre type d'initiatives développées en dehors de tout partenariat avec la Cité et construites pour favoriser la participation de la société civile, des habitants. Abbi Patrix a rappelé le désir de parole dans la société civile et le rôle du conteur, notamment par rapport à la thématique de l'immigration. Le conteur est parfois vu comme le représentant d'une identité, d'un territoire. Il est au contraire, presque toujours, dans une situation de migrations. En outre, le conte redonne la parole mais universalise une histoire liée à une mémoire, une identité. "Il la fait bouger". Il a évoqué la question des commandes et la difficulté à instrumentaliser le conteur qu'on souhaiterait mettre au service de telle ou telle politique. "Pourtant, l'oralité échappe à tout le monde, la parole est mouvante". C'est dans ce cadre que de nombreux liens seraient à tisser entre les conteurs et des institutions culturelles comme la Cité.

La confrontation des différents termes énumérés a permis d'identifier les lignes de fractures et les points communs des définitions proposées et de formuler de multiples propositions visant à améliorer la participation de la société civile au projet de la Cité.

Points évoqués durant le débat, et propositions d'améliorations :

- Visibilité des partenaires

Les participants ont déploré un manque de visibilité des partenaires dans la communication de la Cité, notamment au niveau du site Internet.

Ils ont exprimé un besoin de légitimité par rapport aux actions de la Cité et souhaiteraient une plus grande valorisation de leur existence et de leurs actions.

Afin d'améliorer la visibilité des partenaires au projet de la Cité, il a été proposé :

- Une plus grande mise en valeur des ressources du réseau de partenaires de la Cité dans la thématique de l'exposition « Repères »
- Des présentations ponctuelles des projets des partenaires dans le cadre de la programmation culturelle de la Cité
- Une optimisation du répertoire de projet notamment sur le site Internet et dans la médiathèque
- Une valorisation des actions des associations « sur le terrain », notamment en région, indépendamment des projets entrepris en partenariat direct avec la Cité.

- Fonction relais

Les participants ont interrogé la « fonction relais » de la Cité et ont souligné la limitation actuelle des échanges inter partenaires. Ils souhaiteraient avoir la possibilité de développer des mises en réseau mutuelles sans que l'institution ait à intervenir en tant qu'intermédiaire. La Cité nationale est sollicitée pour la mise en place et l'animation d'outils et de rencontres qui facilitent ces échanges.

- Horizontalité du partenariat

Les participants ont dénoncé l'écueil d'un « rapport vertical » régissant les relations entre les partenaires et l'institution. Ils souhaiteraient plus d'horizontalité dans les relations de partenariats. Quid notamment de la possibilité d'émettre des propositions de projet en amont de la programmation de la Cité, indépendamment d'une sollicitation dans le cadre de projets spécifiques ?

Ainsi, a-t-il été proposé :

- La mise en place d'outils permettant un dialogue direct entre les différents signataires de la charte du réseau.
- La mise en place de journées d'information à destination des partenaires, en amont de la programmation de la Cité.
- La création de formes de participations innovantes permettant aux associations d'être porteuses de projets.
- D'informer davantage les partenaires sur les formalités procéduraires et sur les thèmes, orientations ou réflexions en cours de la Cité et de clarifier les modes de collaboration.

Bien que cet atelier ait permis de clarifier les attentes des participants quant à la participation de la société civile au projet de la Cité et de définir leur niveau d'exigence dans le rapport de réciprocité entre l'institution et ses partenaires, le temps imparti n'a pas permis un réel approfondissement du sujet.

Au delà des propositions d'améliorations émises au cours de ce débat, l'ensemble des participants a exprimé la nécessité de fixer des rendez-vous ultérieurs permettant d'approfondir les discussions amorcées.

Le mot de la fin de cet atelier reflète les attentes des partenaires: « A suivre... »

Post scriptum : définitions de la société civile:

La 'société civile est « le domaine de la vie sociale civile organisée qui est volontaire, largement autosuffisant et autonome de l'État »^[1]. Une élection est un des événements principaux où la société civile se trouve mobilisée, notamment à travers l'éducation de l'électorat. C'est le corps social, par opposition à la classe politique.

L'[UNESCO](#) entend par société civile, l'auto-organisation de la société en dehors du cadre étatique ou du cadre commercial, c'est-à-dire un ensemble d'organisations ou de groupes constitués de façon plus ou moins formelle et qui n'appartiennent ni à la sphère gouvernementale, ni à la sphère commerciale.

Le [Livre Blanc](#) de la [gouvernance](#) de l'[Union européenne](#) donne cette définition : "La société civile regroupe notamment les [organisations syndicales et patronales](#) (les "partenaires sociaux"), les [organisations non gouvernementales](#) (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des Églises et communautés religieuses".

Source: wikipedia: http://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_civile

Atelier 3 - Territoires, mémoires et migrations

Animateurs :

Jean Debost, chef du bureau de la médiation, service du patrimoine culturel - Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Marianne Amar, historienne - responsable département Recherche

Rapporteur :

Charlotte Perdriau

1. Une initiative histoire/mémoire en Rhône-Alpes : des enjeux de valorisation en région et au Palais de la Porte Dorée
Benjamin Vanderlick, ethnologue

2. Images des quartiers : l'expérience de la goutte d'Or

Hédi Chenchabi, président - Association Aidda / Photographie et Immigration

3. Une expérience d'un travail histoire/mémoire au Luxembourg (La petite Italie)

Zeina Habet, historienne

Introduction par Marianne Amar, service recherche à la Cité

Le pluriel de l'intitulé de l'atelier met l'accent sur la complexité et la diversité des liens entre les trois termes. L'enjeu est ici de parler à l'intersection des trois notions : territoires, mémoires et migrations. La classique dichotomie histoire/mémoire sera laissée de côté : ces deux modalités d'écriture et d'approche du passé ne s'opposent pas. Depuis longtemps les historiens utilisent les sources orales, en les soumettant au même examen critique que les autres sources.

Avant d'aborder la question des mémoires, un détour rapide est nécessaire par l'histoire. Dans tous les États-nations européens, l'histoire s'est structurée dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle autour d'un récit national fédérateur, porteur de représentations communes et relayé par le discours républicain, en particulier par l'École. Sa fonction était de consolider le groupe national en formation et la République. Ce récit national ancré dans un récit des origines laisse peu de place aux mémoires minoritaires.

Mais à partir du milieu du XX^{ème} siècle, cette force du national va s'éroder, sous l'effet de plusieurs évolutions : perte de puissance du pays, intégration européenne, mondialisation, décentralisation.

Si l'on admet que la mémoire est le présent du passé, il devenait inévitable que les mémoires cessent aussi de s'écrire uniquement au niveau national. Dans ce mouvement de dénationalisation des mémoires locales, se sont créés des espaces dans lesquels les mémoires de migrations ont pu se faire entendre.

C'est d'une part à travers la mémoire d'autres groupes que les migrants vont s'exprimer dans l'espace public : mémoire ouvrière, mémoire de quartier. D'autre part à travers des événements inscrits dans l'histoire de l'immigration qui avaient parfois une forte résonance locale : la retirada, l'internement pour le Sud-Ouest, la guerre d'Algérie à Paris et dans le Sud. Enfin, les mémoires ont pu investir des lieux emblématiques de la migration : lieux de sociabilité, bidonvilles, camps d'internement etc. La mémoire a aussi pu se fixer sur des lieux porteurs de la mémoire d'un groupe plus large - pensons aux usines - qui accueillent alors la mémoire de migrations.

Au niveau local, cette mémoire résulte toujours d'un rapport de forces. L'espace change d'échelle, les enjeux symboliques évoluent, les acteurs ne sont plus les mêmes.

Le passage d'une mémoire nationale à une expression des mémoires plus diverse au niveau local ne résout pas tout. D'une part, les mémoires de migration ne trouvent pas dans toutes les régions des espaces pour s'exprimer. D'autre part, la reconnaissance de la place des migrants peut-elle se passer de l'échelle nationale et se contenter d'essaimer dans une multiplicité de mémoires locales ?

Dans ce paysage, comment se situe la Cité ? Pour rappel, sa mission est de faire connaître l'histoire de l'immigration et de faire reconnaître la place des migrants dans la construction du pays, en s'appuyant à la fois sur l'histoire et la culture des migrations, ceci à travers l'articulation entre un lieu central et un réseau. Cela ne va pas sans contradiction, sans débat.

La Cité est un musée national, installé dans la centralité parisienne. Elle inscrit ainsi la migration dans les processus de reconnaissance les plus anciens et les plus légitimes du contexte politique français. Intégrer les migrations dans le récit historique et national est en effet la clé de la reconnaissance. Ces modalités de reconnaissance ont été choisies en 2005, avec la décision de l'intégration de la Cité dans le Palais de la Porte Dorée.

Dans le même temps, la structure du réseau prend acte du travail à l'échelle locale, des processus à l'œuvre dans ces échelons territoriaux, ainsi que de leur diversité et de leur complexité.

La dichotomie national/local a été jusqu'ici abordée sous la forme d'une distinction entre deux niveaux d'expression et de légitimité distincts. Cependant, bien d'autres questions se posent, dès lors que l'on essaie de penser les mémoires de migrations.

Est-ce que la mémoire de l'immigration conçue comme un tout fait sens ? Y a-t-il une mémoire unique de l'immigration en France ? Est-ce que le groupe migrant ou immigré est assez homogène pour imposer une politique mémorielle qui le reconnaisse en tant que tel ? Ou bien au contraire y a-t-il des demandes multiples de groupes différents ? Peuvent-ils avoir des revendications communes ?

Ont-ils une expérience partagée de la migration ? Se rassemblent-ils dans une même volonté de reconnaissance et de réparation, dans un passé marqué par la souffrance ou l'engagement ?

Toutes ces interrogations ont nourri, consciemment ou non, la réflexion sur la place des mémoires dans l'exposition permanente de la Cité « Repères ». S'étant construite sur le choix d'un parcours thématique réunissant dans un même récit toutes les générations de migrants, de toutes origines, elle implique un récit de la migration unifié, fondé sur le pari d'une expérience dont les traits seraient plus communs que distincts entre les différentes époques et nationalités qui composent l'immigration en France.

« Repères » installe cette mémoire dans un musée national en opérant un parcours centré sur les étapes conduisant de l'immigration à l'intégration, et non sur une chronologie—Ce récit de la migration unifié peut alors apparaître comme un contrepoint au récit national, coupé de celui-ci. Ce parcours idéal typique, presque épique est alors condensé, cristallisé dans un récit symbolique, qui reproduit les manques du récit national, et produit une histoire lisse, positive sinon positiviste. Cet écueil était relativement inévitable, dès lors qu'un lieu national était choisi.

L'option inverse, celle de l'addition des mémoires locales ou de groupe sans confrontations, ne les aurait-elle pas cantonnées dans une histoire anecdotique sans véritable reconnaissance ?

La question de la forme de ces mémoires s'est aussi posée. Quel médium pouvait être le plus adéquat : objets accompagnés de récits, images, paroles ? Comment donner à entendre ces paroles ? Devaient-elles être brutes, reconstruites, sonores, écrites ? Lorsqu'elles étaient sonores, les accents étaient-ils bienvenus ? Ou bien la langue devait-elle être lisse, formatée pour la médiation ? Le risque était alors d'offrir des mémoires sans aspérités, sans trou de mémoire, sans interruption. Le choix du Mémorial de la Shoah dans la partie finale de son exposition, qui réunit des entretiens, est moins lisse : des voix se nouent, des accents s'expriment.

Au-delà des contraintes histoire/mémoire, il existe donc des contraintes mémoire/médiation. Donner à entendre des mémoires inaudibles aurait desservi le sujet.

Le service recherche a pris acte de la complexité de ces mémoires, de leurs contradictions. L'objectif est de penser ensemble ces mémoires, afin de construire une histoire des mémoires de l'immigration. Un groupe de recherche « Historiciser les mémoires de l'immigration » a été mis sur pied en 2008.

Les mémoires de migrations ont du mal à exister comme champ historiographique séparé. Elles sont plutôt présentes dans les mémoires de la colonisation voire de la Seconde guerre mondiale, ainsi que dans les mémoires ouvrières, plus conflictuelles.

Quelles sont les ambitions du séminaire ? Il s'agit tout d'abord d'inscrire ces mémoires dans l'écriture de l'histoire selon deux modalités complémentaires.

D'une part, les mémoires comblent certains trous de l'histoire événementielle, et permettent une confrontation avec les archives écrites. Les mémoires, au-delà d'aider à écrire l'histoire, permettent aussi de s'interroger sur la longue durée, sur l'aval de l'événement, sa portée, sa postérité. Il s'agit donc d'articuler le discours sur le passé qu'elles portent, et le présent dans lequel elles s'énoncent.

Au-delà de cette réflexion sur les contenus de la mémoire, l'attention a été portée sur les processus mémoriels qui les produisent. Comment se construisent-elles, se transforment-elles, se diffusent-elles, à la fois chez les migrants, dans les sociétés d'accueil, mais aussi dans les pays d'origine - chez ceux qui ne sont pas partis, ou chez ceux qui sont rentrés -

Ce programme de recherche international réunit sept historiens : Hélène Bertheleu, sociologue, de l'Université de Tours, Laure Pitti, sociologue, de l'Université de Paris VIII, Yvan Gastaut, historien, de l'Université de Nice, Laure Teulière, historienne, de l'Université de Toulouse, Scott Soo, historien, spécialiste des républicains espagnols, de l'Université de Southampton, Jim House, historien spécialiste de l'Algérie, de l'Université de Leeds.

Après ce tableau de l'émergence de l'histoire de l'immigration dans la constitution du récit national et du rapport entre l'histoire et la mémoire, J.-B. Debost est chargé d'engager une réflexion sur le patrimoine.

Au Conseil général de la Seine-Saint-Denis, il fait partie d'une équipe interdisciplinaire d'archéologues, d'architectes, d'historiens de l'architecture qui travaillent sur les questions de patrimoine en Seine-Saint-Denis.

Le territoire de la Seine-Saint-Denis est en effet extrêmement divers. Il contient à la fois, le plus grand cimetière gaulois du Nord de l'Europe découvert à Bobigny et le quartier de la Petite Espagne entre Saint-Denis et Aubervilliers.

J.-B. Debost, historien africaniste de formation, a eu des enseignants convaincus de la nécessaire articulation entre mémoire et histoire. A partir du moment où certaines précautions sont prises dans l'analyse de la parole qu'un témoin transmet, cette mémoire devient de l'histoire. C'est donc pour lui une question méthodologique qui va de soi : l'histoire marche sur ses deux jambes lorsqu'elle lit et lorsqu'elle écoute.

Ces mêmes enseignants lui ont aussi, chose rare en étude d'histoire, convaincu des vertus de l'archéologie. La stratigraphie, le tesson, le mur, l'organisation urbaine sont autant de livres ouverts à qui sait les lire

Un des intérêts de la question patrimoniale est qu'elle porte fortement, les traces de l'Homme. Ces empreintes de la culture matérielle laissée par nos ancêtres sont ancrées dans le territoire. Cette source de l'histoire est incarnée : empreintes digitales du potier sur le

versoir de la cruche, déformations osseuses lisibles sur le squelette d'un forgeron gaulois perpétuellement assis sur ses talons, cour intérieur systématique dans les habitations de la Petite Espagne à Saint-Denis Aubervilliers.

Comment expliquer, dans cette Petite Espagne, qui est en train de s'effacer au plus près du Stade de France, la présence de la cour intérieure systématique que par cette relation privilégiée de ses habitants avec l'espace intime du patio? On ne peut comprendre les photos faites sur des ovales de porcelaine incrustées dans le ciment armé des stèles du cimetière musulman à Bobigny que si on comprend que dès les années trente et surtout dans les années quarante et cinquante, les familles des inhumés sont déjà baignées dans un environnement occidental, ont fréquenté des cimetières, vont aller voir un marbrier qui leur proposera de reproduire les portraits des défunts sur les stèles, alors que la culture musulmane est iconoclaste.

Dans un territoire de migration, le patrimoine bâti incarne cette histoire, cette présence humaine sur ce territoire. Souvent modeste, peu monumental, et assez souvent en périphérie, ce patrimoine reste pour une grande part, sinon invisible, du moins largement marginal.

Exemple. La base de données Palissy qui référence l'inventaire des richesses artistiques et monumentales de la France - lancé par Malraux dans les années soixante - contient 180 000 notices de bâtiments, d'espaces, de sites. La recherche libre à l'aide du terme « immigration » n'offre que quatre notices dont une sur les châteaux manoirs de la zone de Penne d'Agenais en Aquitaine : « Cette période de reconstruction postérieure à la guerre de Cent Ans est marquée par une immigration de familles nobles issues du Rouergue, qui s'installe dans de petits repaires fortifiés (Cadrès). » Une recherche sur le terme « immigré » propose quinze résultats, dont cinq relatives à l'immigration helvétique en Alsace consécutive à la Guerre de trente ans, au XVIII^{ème} siècle. A l'analyse de ces 20 occurrences : seuls un temple réformé en Alsace, un foyer Aralis en Rhône Alpes, une Eglise orthodoxe en Paca, des tombes russes en Ile de France témoignent spécifiquement de la présence d'une immigration en France.

On ne revient pas sur le déficit considérable dont ce sondage, très impressionniste sans doute, rend compte.

Il y a donc fort à faire pour que cette histoire atteigne une reconnaissance à travers un repérage et une protection au titre des monuments historiques.

Il faut alors s'intéresser à la structuration de la CNHI.

Parce s'il est souhaité ici « contribuer à la connaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France » il faut se poser la question de qui portera son attention sur ce patrimoine de l'immigration en constitution comme corpus inventorié, documenté, rendu visible par des actions de médiation. Le ministère de la Culture ? Un autre ? Les services régionaux de l'inventaire passés des DRAC aux Conseil régionaux dans le cadre de la loi de décentralisation N°2 de 2005 ?

Si l'on élargit l'historiographie française, l'histoire de la constitution de l'Histoire de France, on peut de la même façon s'interroger sur qui a fait que l'histoire des femmes est devenue banale, sur qui a fait que parler d'Occitanie ou de langues régionales est aujourd'hui admis ? En répondant à ces questions, on se rend compte que c'est l'objet même de ces Histoires qui a dû faire irruption sur la scène de la recherche pour la faire avancer à son encontre.

Dans cette perspective, le réseau a un rôle singulier à jouer dans la réalisation de la mission que l'établissement de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a définie dans ses statuts : « la contribution à la connaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française en vue d'une évolution des regards et des mentalités sur l'immigration en France ». Le réseau, dans une articulation dynamique avec la Cité, peut porter cette revendication patrimoniale aux niveaux national et régional. En effet, si le réseau est l'émergence du local au sein de la CNHI, il est donc bien le porteur, pas forcément seul, des territoires et de leurs habitants. En ce sens, il participe pleinement à la perturbation du récit du « Roman national ». Le réseau à la capacité de réinterroger l'élément de base, celui qui, peu à peu, constitue le corpus à partir duquel la vision d'ensemble peut se constituer. C'est une étape élémentaire et essentielle.

Ces objets qui commencent à émerger, cet inventaire, la documentation de ces lieux-là sont indispensables pour enrichir l'histoire de l'immigration. Ce sont autant de monographies locales, voir hyper-locales, qui constituent le paysage contrasté de cette histoire. Cette étape élémentaire est essentielle. Dans cette articulation Réseau/Cité, si l'on souhaite que le réseau puisse jouer ce rôle de repérage, d'inventaire, le Palais est la caisse de résonance de ces initiatives locales : le foyer Aralis, le cimetière musulman ont au même titre que la collection des dons une place légitime à la Cité, et celle-ci a tout à s'enrichir de ces propositions.

Le réseau est local, a affaire avec une population qui n'a pas forcément l'habitude d'aller dans les musées. Cette question du patrimoine de l'immigration dans l'articulation entre réseau et Cité pourrait aboutir à une réflexion sur la participation à l'aménagement culturel du territoire

Il est proposé de retenir cette proposition comme problématique de travail et demandé aux intervenants d'orienter leurs interventions autour des deux questionnements suivants :

-En quoi est-ce que les expériences menées sur le patrimoine de l'immigration, rebattent les cartes de la notion traditionnelle de patrimoine (tans dans l'objet que dans la méthode) ?

En quoi est-ce que l'appartenance au réseau apporte une plus-value à ces propositions ?

1/ Une expérience d'un travail histoire/mémoire au Luxembourg (La petite Italie) : Zeina Habet, historienne

Z. Habet a travaillé de juin 2007 à mai 2008 au sein de l'équipe du Centre de documentation sur les migrations humaines, à Dudelange, au Luxembourg. Elle a élaboré un circuit de visite autour de la mémoire d'un quartier d'ouvriers et d'immigrés situé dans un ancien bassin minier, et nommé officiellement « Italie » depuis 1983. Le centre de documentation est installé dans une gare aujourd'hui encore en activité, au cœur de ce quartier.

L'histoire de cette ville est liée à l'essor sidérurgique au Luxembourg à la fin du XIX^{ème} siècle. Dudelange, élevée au rang de ville en 1907 grâce aux migrations intérieures et internationales, a fait appel à la main-d'œuvre étrangère dès la mise en place des usines. Le quartier « Italie », a été édifié entre l'usine et le site d'exploitation du minerai par et pour les ouvriers de l'usine, à majorité étrangers. La société locale a très tôt considéré les immigrés Italiens comme étant plus visibles que les autres groupes d'immigrés, alors qu'ils étaient à peine plus nombreux. Le quartier s'est construit sur deux chemins ruraux, à flanc de colline. Sans aucune planification urbaine, les maisons se sont érigées à la hâte avec les gravats rejetés par l'usine. Les escaliers volants et les passages souterrains ont relié la partie haute et la partie basse de la ville. Les cours intérieures, les jardins s'échappant à l'arrière des maisons, ont peu à peu donné au quartier un aspect de village méditerranéen.

Ce quartier témoigne des conditions de vie des ouvriers et des immigrés et de leur adaptation à un nouveau contexte géographique, économique et social. Des services se mettent en place pour répondre aux besoins des habitants : des épiceries et commerces, une société de secours mutuel, des associations de loisir : théâtres, fanfares, club de football. Des cafés faisant office de pensions de famille viennent animer la vie du quartier. Ces espaces de sociabilité très importants ont disparu. Dans les années 20-30 on dénombrait trente cafés dans les deux ruelles. En 2008 il en restait trois.

A bien des égards, ce patrimoine évolue en marge, un pont matérialisant une « frontière » entre le quartier et le reste de la ville. Cette situation, a donné sens aujourd'hui, au développement de projets autour de sa mémoire et de son histoire.

Dans les années 1970, la crise sidérurgique réoriente les flux migratoires au Luxembourg. Au cours de cette phase de tertiarisation, le Luxembourg fait appel à une main d'œuvre étrangère en signant des accords de coopération et de recrutement, notamment avec le gouvernement portugais. Portugais et Capverdiens, qui sont alors encore sous domination portugaise, viendront s'établir au Luxembourg. Ils seront rejoint au cours des années quatre-vingt-dix par des réfugiés en provenance de l'Ex-Yougoslavie et des Balkans.

Le quartier Italie se transforme du fait de la fermeture progressive de l'usine, mais aussi au contact de ces nouveaux habitants. Les Portugais succèdent aux Italiens et Luxembourgeois qui ont quitté leurs logements, une manière de se défaire d'une certaine stigmatisation sociale. Ils deviennent propriétaires de leurs logements et restaurent ces habitations insalubres qui ne cessent de se dégrader. Ces aménagements, nécessaires et légitimes, font que l'architecture spécifique du quartier – qui témoigne de l'histoire des premiers habitants, de leurs difficultés d'installation dans la région, puis de leur adaptation et de la vie au rythme de l'usine - s'efface peu à peu, les pouvoirs publics n'ayant pas accompagné ces réhabilitations.

C'est la concordance de trois initiatives à la fois mémorielles et historiques qui aboutissent alors à la création du centre de documentation. Dès les années 1980 - période de fermeture et de destruction d'une partie de l'usine, les figures emblématiques du quartier se sont constituées en association pour collecter la mémoire du quartier et accueillir les nouveaux habitants. Cette démarche a croisé les ambitions de l'équipe éducative du lycée technique de Dudelange, dont une partie des élèves, originaire du quartier, souffre de la mauvaise réputation de ce lieu de résidence. La dernière initiative provient de la ville de Dudelange, engagée dans un travail de valorisation de son héritage industriel.

Le projet du CDMH a fait son chemin. A travers une bibliothèque et un espace d'exposition, son équipe collecte, préserve et rend accessible un objet d'étude en perpétuel renouvellement. Elle souhaite faire évoluer le regard que l'on porte sur les migrations au Luxembourg et dans le monde, comme peut le faire la Cité en France. Dès la création de l'association en 1993, le CDMH a en effet rejoint différents réseaux universitaires, muséaux et institutionnels afin d'enrichir la recherche autour de cette thématique.

Ce centre, installé dans le quartier Italie, s'est inspiré du *Tenement Museum* de New York, en associant les habitants à ses projets - à travers des entretiens et des collectes documentaires - et en considérant le quartier comme un « musée hors les murs ». Le seul bémol est que le projet de renouvellement urbain n'a jamais abouti alors qu'il serait légitime que soit pris en compte la principale revendication des habitants quant à un lieu de vie décent.

Le circuit de visite, qui a été développé dans le quartier « Italie », se situe dans la lignée des interventions mémorielles, historiques et architecturales, qui ont été conduites tout au long de ces années. Le quartier Italie est devenu un lieu de mémoire partagée entre les habitants, dont le patrimoine social et industriel a été valorisé.

Le circuit est né à la suite d'entretiens avec des personnes ayant vécu le passage entre l'empreinte « italienne » et l'empreinte « portugaise » du quartier. L'ambition était de réunir la mémoire individuelle de ces personnes, ainsi que la mémoire de certains lieux emblématiques (cafés) mais aussi une mémoire plus collective, commémorative. Dans ces deux ruelles on dénombre trois monuments commémoratifs : deux sont dédiés aux immigrés au Luxembourg, le troisième aux dudelangeois engagés auprès des républicains espagnols entre 1936 et 1939.

Au-delà de la brochure initiale, c'est l'animation en 2007-2008 de ce circuit par des visites-guidées qui a permis d'attirer des visiteurs : d'anciens résidents, des personnes intéressées par le patrimoine industriel ou désireuses de se réunir autour d'une

mémoire collective. Les habitants eux-mêmes sont d'abord venus assez timidement. Il faut toutefois préciser, qu'aujourd'hui, l'association « Inter-action » a favorisé la participation des habitants à travers un comité de quartier qui devient peu à peu un interlocuteur privilégié auprès de la ville de Dudelange. Elle s'attache également à épauler le CDMH en initiant des activités qui permettent de recharger la mémoire de ce quartier.

2/ Une initiative histoire/mémoire en Rhône-Alpes : des enjeux de valorisation en région et au Palais de la Porte Dorée : Benjamin Vanderlick, ethnologue et photographe

Dans le cadre de Traces, forum régional des mémoires d'immigrés organisé en Rhône-Alpes par ARALIS, en co-organisation avec de nombreux partenaires, la Cité a organisé en 2009 pour les journées européennes du patrimoine la manifestation « 10 lieux 10 événements » repérés sur l'ensemble du territoire national. Cette sélection rendait compte de la diversité des lieux de mémoire de l'immigration sur le territoire national.

Deux projets ont émergé en Rhône-Alpes, à la suite d'une étude initiée par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine au Ministère de la Culture : « mémoire d'immigration, vers un processus de patrimonialisation ».

- Le quartier de la Guillotière à Lyon a été interrogé en tant que quartier cosmopolite et lieu de patrimoine immatériel, situé de l'autre côté du pont de la Presqu'île, sur la rive gauche du Rhône.

Les Journées européennes du patrimoine visaient ici à valoriser l'existant grâce aux associations locales : projets culturels, artistiques, projections de films, visites patrimoniales organisées par le Musée Gadagne avec les commerçants, documentaire audio sur le patrimoine du quartier diffusé dans plusieurs commerces du quartier : « Place du Pont production. La production des musiques maghrébines à Lyon », soirée festive avec diffusion des cassettes de musique arabe produites dans le quartier, karaoké asiatique, rencontre débat dans un bar kabyle autour de la Guerre d'Algérie à Lyon.

De nombreuses initiatives ont ainsi été organisées à l'aide de multiples participants. Les co-organisateurs de l'événement ont œuvré sans argent, sur le temps de travail ou le temps personnel de chacun.

Le Grand Lyon a valorisé ce projet dans le cadre d'une déclinaison locale du thème « un patrimoine accessible à tous » : « du patrimoine accessible à tous... au patrimoine construit par tous ». Mettre en avant cet autre patrimoine a été jugé intéressant par le Grand Lyon qui avait considéré cet événement comme un de ses « coup de cœur » de l'édition 2009 des Journées européennes du patrimoine.

- Modane, ville frontière par laquelle plusieurs dizaines de millions de migrants ont transité, a été interrogée en tant que lieu de mémoire emblématique à la population cosmopolite (italiens, portugais, turcs) : Depuis la fin du 19^e siècle plusieurs, cette ville ferroviaire a vu passer des migrants d'Italie, des Balkans, du Proche Orient à destination la France, le Luxembourg, la Belgique, le Royaume-Uni, de la Péninsule ibérique ou du Nouveau Continent. Le projet a donné lieu à des visites des lieux de mémoire de l'immigration, à des lectures d'archives, à la réalisation de documentaires radiophoniques par l'EPRA sur le territoire. L'impulsion du réseau régional Traces a été très importante dans ce projet, et celle de la Cité de même.

Des acteurs multiples ont œuvré ensemble : la ville, le Muséobar (musée de la frontière), des témoins, la revue territoriale et touristique de Modane *Terra Modana*, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Vercors, sous l'impulsion de la Cité. Des journalistes ont pu être missionnés par l'EPRA pour effectuer plusieurs reportages afin d'offrir un regard contemporain sur la place de l'immigration dans l'histoire locale et le présent de la ville.

Dans les deux expériences, les apports de la Cité ne pouvaient se compter financièrement mais sa légitimation et son crédit scientifique ont motivé les collectivités locales. L'engouement local a été réel. 1500 personnes ont suivi le projet à Lyon et 150 à Modane.

L'urgence a empêché toute demande de subvention. Les acteurs se sont impliqués avec leurs forces propres.

Des suites ont été données aux projets : La revue *Ecarts d'identité* a pris appui sur ces réseaux pour réaliser un numéro de réflexion sur les lieux de mémoire de l'immigration en Rhône-Alpes et au-delà : « Lieux de mémoire de l'immigration. Un patrimoine national » (N°115, déc. 2009)

En mai 2010, le CPIE du Vercors a coordonné une rencontre historique et culturelle à Modane : « Passeur de frontières », en partenariat avec la municipalité de Modane et de Bardonecchia (ville frontière italienne de l'autre côté du tunnel ferroviaire), la DRAC, l'Université Pierre Mendès-France (Grenoble). Journée à laquelle est intervenu Yvan Gastaut sur cette thématique de l'immigration, des frontières et des dispositifs de contrôles des immigrés.

L'aventure se poursuit.

3/ Images des quartiers : l'expérience de la goutte d'Or : Hédi Chenchabi, président association Aidda / Photographie et immigration

L'objectif est ici de réfléchir à la problématique des quartiers et des mémoires, au-delà de la Goutte d'or.

Le quartier de la Goutte d'or est un des plus anciens quartiers d'immigration en France. Il représente à échelle réduite l'histoire nationale. Les Belges, les Suisses, les Polonais, les Juifs, les Italiens, les Espagnols s'y sont succédés. A partir des années 1920 et de la Seconde guerre mondiale, les Maghrébins, et plus particulièrement les Algériens, puis à partir des années 1970, les migrations

africaines se sont succédées. Des Turcs, des Yougoslaves sont aussi présents. Le caractère multiculturel a été mythifié et stigmatisé tour à tour.

L'association de photographes Aïda est née dans les années 1980. Elle travaille sur l'image de l'immigration dans les quartiers populaires, sur le lien entre image et immigration, entre quartier et population immigrée. Ce lien était intéressant parce qu'il renvoyait à des images de la condition ouvrière. L'Assommoir de Zola parlait déjà du quartier comme on en parle dans les années 1920-30.

L'immigration algérienne et maghrébine a formé une communauté très forte. Un périmètre entier de ce quartier est devenu une « enclave algérienne ». L'image renvoyée est celle d'un quartier mal-famé. Le quartier était alors aussi habité par les « Apaches » et les truands du 18^{ème} arrondissement.

La première activité de l'association dans les années 1980 a été de faire un travail photographique de fond sur le quartier à travers les images des intérieurs, pour montrer le quartier autrement. Cette démarche s'inscrit à la fois dans celle de la photographie sociale et documentaire et dans une nouvelle démarche, interculturelle. Le travail sur le monde urbain a été articulé au travail sur les minorités et les migrations. Le premier projet a été rendu public en 1987 dans un livre préfacé par Doisneau. L'association était présente dans l'exposition « Les enfants de l'immigration » à Beaubourg à travers ses travaux photographiques et audiovisuels.

En 1989, le premier répertoire de la photographie sociale et documentaire et de la photographie de l'immigration est réalisé par Aïda et co-édité par l'Adri. Ce répertoire est le premier du genre sur la production et les collections photographiques traitant de l'immigrant en France.

En 1993, un travail avec l'Éco-musée de Fresnes « Un siècle d'immigration en Île-de-France » a valorisé l'apport des associations et des habitants eux-mêmes à la question de la mémoire.

Qu'en retenir ? Un travail sur la mémoire ne se monte pas ponctuellement, il s'inscrit dans la durée, sur le terrain.

La dernière expérience a été impulsée par un centre-ressources dans un quartier populaire, qui s'est posé la question du lien entre la guerre d'Algérie et la population du quartier. Ainsi, en 2008, il a passé commande à Aïda et Génériques du projet « L'Algérie à la Goutte d'or ». Un siècle d'immigration maghrébine et un siècle d'expression culturelle des maghrébins dans ce quartier où est née la chanson de l'exil algérien ont été valorisés. La focale a été faite sur la guerre d'Algérie à la Goutte d'or, en s'appuyant sur les ressources associatives. Ce projet a donné lieu à un parcours sur les traces de l'immigration algérienne. La participation des habitants a été étonnante, celle des immigrés particulièrement. Lorsque des projets les appellent à participer, ils répondent présents.

Ce travail sur les traces a été difficile, notamment pour les militants et résidents de longue date. En effet, la rénovation urbaine n'a jamais été neutre : le désert qu'est devenu la Goutte d'or est total. Les bars ont fermé, les traces de l'immigration ne sont plus que des murs gris.

Hédi Chenchabi insiste sur le rôle joué, à partir des années 1980, par les associations culturelles et artistiques de l'immigration et les photographes engagés dans la promotion d'une autre image de l'immigration et des quartiers, pour la sauvegarde d'une mémoire visuelle qui n'intéressait pas grand monde. Avec peu ou sans moyens, ces photographes ont fait le choix de faire de l'immigration, des quartiers, de la banlieue et des minorités un objet central de leur travail photographique. Il s'inquiète du peu de reconnaissance pour ces acteurs et leurs travaux, notamment au sein des collections de la Cité nationale.

Pour conclure, le travail photographique n'est jamais neutre. Il s'agit d'une affaire d'engagement. Ce qui fait la photographie, ce n'est pas le sujet, c'est le point de vue du photographe sur le sujet, l'habitant, l'étranger, la condition sociale.

La salle interpelle ensuite les intervenants sur les problématiques suivantes :

- la conjugaison entre patrimoine et citoyenneté, notamment au regard de la Convention de Faro, texte fondateur du Conseil de l'Europe qui envisage le patrimoine comme issu d'une co-production, d'une co-désignation (le patrimoine y est défini comme un bien collectif plutôt que public – la France n'a pas ratifié cette convention)
- le lien entre services d'archives et les habitants
- le danger du pittoresque
- le risque d'une renationalisation de l'histoire
- le décalage pouvant exister entre lieu de reconnaissance et besoin de reconnaissance
- les différences d'investissement des collectivités territoriales sur ces questions
- la difficulté à prendre en compte la circulation et l'influence qu'elle peut avoir sur les individus au sein d'un musée

Il est souligné que la Cité peut constituer un levier pour la reconnaissance des actions locales et une caisse de résonance des demandes patrimoniales de terrain.

Atelier 4 - La programmation artistique et culturelle au Palais de la Porte Dorée, en régions

Animateurs :

Salah Oudahar, directeur artistique - festival Strasbourg Méditerranée

Pierre David, directeur de la programmation

Rapporteur :

Philippa-Jane Neill

1. Principes et orientations de la programmation artistique et culturelle de la Cité (spectacle vivant, audiovisuel, expositions temporaires, événements)

Pierre David, directeur de la programmation en présence de Stéphanie Alexandre, responsable audiovisuel et de Maureen Murphy, historienne de l'art - service Musée

2. Les interactions entre création artistique et immigration

Les initiatives de Strasbourg Méditerranée

Muharrem Koç, président - Festival Strasbourg Méditerranée

Expériences de créations artistiques partagées

Géraldine Bénichou, metteuse en scène - Théâtre du Grabuge, Lyon

Un ancrage territorial singulier

François Lecour, secrétaire général - Théâtre Gérard Philipe, Saint-Denis

Un préambule important dans cet atelier permet de rappeler les enjeux du projet de la Cité et plus particulièrement de sa dimension artistique et culturelle en lien avec les régions.

Il a semblé nécessaire de rappeler la finalité politique et culturelle de la question des mémoires de l'immigration. La Cité et ses partenaires doivent faire face à une double difficulté : créer à la fois le patrimoine des migrations et ouvrir le projet à un public plus large que celui des migrants. La création de ce patrimoine passe par un travail de reconnaissance auprès des institutionnels et des élus.

La Cité a été conçue pour être un lieu emblématique reconnu au niveau national, permettant de travailler de concert avec un réseau constitué de ses partenaires en régions. Il a paru indispensable aux participants de redéfinir la relation entre les partenaires du réseau et la Cité. L'action des associations issues de l'immigration, la mobilisation des chercheurs, des artistes, participent à la reconnaissance de l'apport des immigrés dans l'histoire de la France depuis 15 ans.

Les participants ont souhaité aborder deux questions fondamentales :

- l'écart important entre les attentes des partenaires du réseau et les moyens qui peuvent être mis en œuvre par la Cité. Il semble crucial dans ce travail de reconnaissance et de connaissance de l'histoire et de la mémoire de l'immigration de dégager de nouvelles voies de collaboration, en interpellant les collectivités territoriales et l'Etat au travers de ses équipements et dispositifs.
- la responsabilité de chacun, établissement et réseau, pour travailler sur les mémoires de l'immigration en lien avec les questions de débats contemporains. La force créative du réseau constitue une force essentielle de la Cité. Il faut que chaque partenaire puisse bénéficier des ressources existantes dans une dynamique inter régionale, en lien avec la Cité ou non.

La visibilité des projets du réseau dans le cadre de la programmation artistique et culturelle, pose un défi à la Cité non seulement dans la conception, la production mais également la communication faite de ces modes de collaborations partenariales innovantes. Il a semblé par ailleurs nécessaire à l'assemblée de s'accorder sur les définitions des termes employés.

La place des créations artistiques qui s'appuient, s'articulent sans toutefois s'enfermer dans les mémoires de l'immigration n'est pas encore acquise aux yeux de toutes les institutions ni aux yeux des élus, commanditaires et diffuseurs potentiels.

La Cité doit pouvoir jouer un rôle de levier pour permettre une meilleure légitimation des thématiques de l'histoire et des mémoires de l'immigration auprès des opérateurs publics et des institutions culturelles de droit commun. Les questions de critères d'évaluation de ces créations au titre d'une offre culturelle de droit commun restent totalement ouvertes et d'un enjeu majeur.

Les interactions entre créations artistiques et immigrations

1. Les initiatives de Strasbourg Méditerranée /_Muharrem Koç, président du Festival de Strasbourg Méditerranée

Strasbourg, capitale européenne, est aussi un lieu emblématique puisqu'elle rend compte des immigrations en Europe avec les pays du Sud.

Avant la création du festival de Strasbourg Méditerranée, plusieurs initiatives déjà existantes, soulevaient les questions des mémoires, des transmissions, et du territoire :

- La TMF (Association Travailleurs Maghrébins de France) proposait des actions autour de l'exil
- La STU (Association des travailleurs turcs) travaillait sur la mémoire des turcs en Alsace

Le festival de Strasbourg Méditerranée travaille sur la question de la mémoire et des rapports nord- sud. Créé en 1999 à partir d'un collectif constitué d'associations engagées et d'artistes . Il devient association à partir de 2006.

Ses objectifs initiaux étaient de capitaliser les différentes initiatives et donner un élan sur les questions de la diversité.

Le Fasild⁵ (à présent disparu) était à l'époque le seul partenaire, à leur donner une visibilité politique : Il les accompagnait dans ce projet pour les ouvrir aux négociations avec les collectivités territoriales, le conseil général de Strasbourg, et la DRAC.

« La difficulté principale a été de sortir des stéréotypes avant de pouvoir mettre en avant les différentes expressions culturelles artistiques. Ils se retrouvent contraints de faire un autre travail, de cohésion sociale. »

Plus d'une quarantaine de personnes travaillent pour Strasbourg Méditerranée, associations, collectifs d'artistes

2. Expériences de créations artistiques partagées / Géraldine Bénichou, metteuse en scène, Théâtre du Grabuge (Lyon)

Le fil rouge du travail du théâtre du Grabuge est de créer des possibilités de vivre ensemble.

Exemple d'un projet de concert lecture :

G. Bénichou s'est adressée à différents publics dans des lieux à vocation sociale de la banlieue lyonnaise, des foyers d'hébergement, des centres sociaux, des centres d'accueil, en présentant des textes mythologiques, comme le parcours d'Ulysse, en proposant des concerts lecture pour créer des rencontres, notamment avec des femmes ayant vécu un parcours d'errance, d'exil.

Débuté il y a 10 ans, le projet soulève la question de l'immigration et du paradoxe de l'altérité avec une approche sociologique, intime et culturelle. Ce projet a été initié en collaboration avec un chanteur et un comédien pour que le spectacle donne à voir et à entendre la parole de ces femmes, ponctuée par des chants qui appartiennent à un patrimoine d'immigrants. A partir d'ateliers d'écriture et de temps de rencontres avec ces femmes, il a été possible de présenter, pour la première fois au Centre chorégraphique au cœur de la Cité de Rillieux La Pape, le spectacle « Pose ta valise ».

Il a ensuite été décliné dans trois lieux (Vaux en Vélain, Vénissieux et Lyon 8ème). Un chœur de femmes entre 20 et 40 ans y présente son rapport intime à l'exil.

Pour monter ce projet, des institutions culturelles, des financements publics, des associations à vocation sociales doivent s'engager.

Les difficultés rencontrées, ont été et sont encore aujourd'hui liées à l'absence de reconnaissance de ce type de projet puisqu'il est question de mémoires et d'immigrations et de croisement d'une expression artistique et des paroles de migrants.

Ces difficultés impactent sur :

- les modes de financement : c'est un projet de création artistique partagé entre habitants et artistes qui ne rentre dans aucune case et qui implique une recherche de financements multiples pour les différents aspects du projet car le financement de création de droit commun n'inclut pas ce type d'expériences.
- la communication du spectacle qui ne concerne pas « tout public » lorsqu'il est accueilli par une institution car la représentation se fait avec des habitants et non des acteurs confirmés. Mais aussi lorsqu'il est question d'en parler dans la presse. La minorité du public qui représente les exilés concernés, est peu considérée. Pourtant la qualité de cette offre et son écho avec l'ensemble de la société est pertinente.

3. Un ancrage territorial singulier / François Lecour, secrétaire général, Théâtre Gérard Philipe, Maison de Saint Denis

François Lecour présente les particularités de la ville de St Denis (73 nationalités, berceau du rap, slam, hip hop). Il est en charge, depuis 3 ans, d'inscrire ce centre dramatique dans la ville de Saint Denis (Fréquentation du théâtre de Saint Denis : 56 % du public de Seine Saint Denis), d'en faire un lieu de rencontres et de croisements entre des artistes essentiellement de la danse et du théâtre, et des artistes urbains (hip hop, rap).

Des exemples sont donnés : collaboration avec Pierre Rigal, rencontre avec Aziz Chouaki et Farid Ounchiouene, Projet « Ville », en collaboration avec une association « Femmes du Franc Moisin »

Un atelier d'alphabétisation avec un groupe de femmes a également été créé depuis trois ans dans le cadre d'une résidence. Il ne s'agit pas de commandes mais de rencontres et d'envie de travailler ensemble. Les femmes, essentiellement d'origine pakistanaise et peu familiarisées avec le théâtre, écrivent sur le chemin jusqu'au théâtre, notamment aux acteurs (« lettres aux acteurs »).

⁵ Fasild / Fonds d'action et de soutien pour l'Intégration et la lutte contre les discriminations devenu Agence de cohésion sociale et d'égalité des chances

4. Mise en valeur du premier fonds audiovisuel dans un musée sur l'histoire des immigrés / Stéphanie Alexandre, Responsable de l'audiovisuel à la Cité, Fonds audiovisuel à la médiathèque en tant que ressources mais aussi à la programmation culturelle et artistique

Le pôle audiovisuel de la Cité s'est développé autour d'un fonds de films documentaires et de fiction géré par la médiathèque. En effet, depuis 2006, la médiathèque acquiert des films sur support DVD pour une consultation sur place. Cette collection de près de 1000 films a été en partie constituée de dépôts ou dons de réalisateurs, producteurs, associations, institutions ... certaines productions ne sont visibles qu'à la Cité (ex. fonds des Ateliers varan).

Depuis 2008, la création d'un ciné-club mensuel et l'organisation de cycles thématiques autour des expositions temporaires ont permis de programmer 15 à 20 films par an. Toutefois, Stéphanie Alexandre précise que la programmation n'est pas le seul axe de valorisation possible des productions du réseau et insiste sur la nécessité de déposer ces documents en médiathèque afin d'en favoriser la diffusion auprès d'un plus large public.

La Cité accueille régulièrement des festivals ou propose à des associations de venir débattre autour d'un film de leur choix (ex. Le festival de films de femmes de Créteil ou encore à l'occasion de l'exposition de Patrick Zachman « Ma proche banlieue »). Elle a travaillé également avec de jeunes associations qui, en banlieue parisienne, initient des jeunes à la réalisation cinématographique.

Le pôle audiovisuel peut par ailleurs jouer un rôle de conseil (contacts de producteurs, festivals...) auprès des individus ou structures qui le souhaitent.

5. Caractère inédit du musée de la Cité / Maureen Murphy, historienne de l'art au service Musée, membre du comité d'acquisition de la Cité

Maureen Murphy rappelle le paradoxe structurel que pose la Cité en tant qu'institution et la difficulté à mettre en œuvre ses objectifs compte tenu de son caractère inédit dans le paysage muséal français. En effet, les musées en France se sont toujours construits dans un rapport hiérarchique entre l'institution et la société à laquelle était adressé le discours institutionnel. Or le projet de la Cité a posé comme condition d'existence structurelle l'intégration d'un réseau de partenaires issus de la société civile. L'association entre institution et société civile peut paraître antinomique, si ce n'est paradoxale. Elle est en tout cas inédite en France et répond au but premier de la Cité : changer les regards sur l'immigration en associant les acteurs de cette histoire.

Une des solutions proposées en termes de collections est la galerie des dons.

En termes d'expositions, le parti pris pour l'instant est celui d'expositions d'histoire qui permettent d'éclairer le présent sans forcément rebondir directement sur des sujets d'actualité, tels que la question des Roms ou des harkis, par exemple. En termes de partenariat avec les milieux associatifs ou universitaires, les liens sont essentiellement noués avec des historiens et des institutions détentrices d'archives comme le Centre du patrimoine arménien de Valence, l'association pour la mémoire juive ou l'association Génériques, par exemple.

La nature des relations établies avec le réseau est donc, pour l'instant, essentiellement verticale. Mais plusieurs expositions ont malgré tout eu lieu, sous forme de carte blanche données à des associations comme l'exposition « Générations » de Génériques ou la carte blanche donnée à l'association Elele à l'occasion de l'année de la Turquie. De nouvelles modalités de collaboration doivent être inventées et développées entre le musée et le réseau.

6. La programmation artistique et culturelle / Pierre David, directeur de la programmation, Cité

La programmation au Palais de la Porte Dorée se concentre désormais sur des thématiques liées aux expositions temporaires et aux célébrations nationales. D'autres temps forts, en nombre limité peuvent également être organisés. Mais la Cité ne peut répondre à toutes les sollicitations de porteurs de projets ; des critères de programmation prévalent et une cohérence de l'offre doit être garantie. C'est un enjeu principal pour la Cité, institution encore très jeune et dont la visibilité n'est pas encore optimale.

Les apports des partenaires dans la programmation sont multiples : co-programmation, accueils, échanges d'expertises. Ces collaborations ne sont pas assez valorisées en terme de communication.

Mais de **nouveaux axes plus stratégiques** peuvent être travaillés pour rendre plus lisibles et légitimes les initiatives de partenaires non institutionnels :

1. Un comité de programmation à conforter : ce comité a été mis en place en juin 2010 il se réunit 8 fois/ an. Les projets de programmation, quelles qu'en soient la nature et l'origine, y sont examinés (opportunité, faisabilité, calendrier). Les propositions des partenaires du réseau sont principalement présentées par le service réseau et partenariats, après consultation de l'ensemble des services concernés par les projets. Cette coordination devrait être renforcée en interne et en externe au travers du réseau. Pour rappel la ligne programmatique quant à elle est discutée chaque année en conseil d'orientation puis validée en conseil d'administration
2. Des rendez-vous annuels sur un week-end pourraient soutenir des formes émergentes et travailler à la lisibilité du réseau à Paris auprès de programmeurs potentiels

3. Des projets de programmation hors les murs pourraient être planifiés sur le territoire national voire européen (exemples : concevoir un programme avec Cultures France / les Instituts Français, avec les associations d'élus (régions de France), les réseaux régionaux dynamiques tels que Aquitaine, Alsace, Rhône-Alpes, Bretagne...)
4. Une implication de la Cité, sous réserve de moyens humains, pourrait se faire au sein des initiatives en régions pour valoriser l'apport de l'immigration et valoriser l'itinérance des expositions.
5. La poursuite de coproductions artistiques autour de faits historiques emblématiques et méconnus est à développer en fonction des moyens alloués à la Cité, à l'instar de ce qui a été fait avec le spectacle "Sale Août" autour du massacre des italiens d'Aigues-Mortes (coproduction Cité / MC 93 / CR Languedoc-Roussillon, présentée pour la 1^{ère} fois à Sète le 25 novembre 2010)

Au cours de cet atelier, il a été complexe de dégager un consensus sur les propositions d'articulation entre la Cité et le réseau de partenaires car certaines remarques faites à partir de la question de la programmation artistique et culturelle, ont soulevé des débats spécifiques à d'autres champs d'intervention de la Cité ou encore des enjeux politiques plus généraux impliquant les niveaux ministériels. C'est pourquoi nous proposons de lister ces propositions ou remarques en les renvoyant à la demande des partenaires pour débat dans les instances, comités ou groupes de travail internes à la Cité :

- Instaurer une communication spécifique autour des réalisations concrètes et du programme de travail de la Cité. Pour faciliter les rapports il a été entendu que les grandes thématiques planifiées de manière pluriannuelle dans la programmation de la Cité gagneraient à être connues des partenaires très en amont pour leur permettre d'être force de proposition dans une temporalité compatible avec l'avancée des productions de la Cité. Mais il ne s'agit pas de susciter des appels à projets auxquels la Cité ne pourrait répondre ni de contraindre artistes et créateurs à dévier de leurs intentions artistiques pour répondre à une commande institutionnelle.
- Une question a été évoquée sans avoir pu être abordée faute de temps : Comment développer de nouveaux modes de collaboration en régions ou au Palais de la Porte Dorée en lien avec les habitants ?
- Le sentiment général est que la Cité, autant que les partenaires, présentent des moyens budgétaires limités par faute de reconnaissance du droit commun. La légitimité de programmations sur l'histoire des migrations n'est pas encore acquise. Il est souhaité par les partenaires que la légitimité acquise par la direction générale de la Cité auprès des ministères et des élus, puisse les aider dans leurs négociations pour des programmations sur tout le territoire national mais également avec la Cité hors les murs. Ainsi plusieurs propositions ont été faites pour mettre l'accent sur le dialogue entre les partenaires du Réseau et la Cité, le Réseau deviendrait la première force pour faire accepter ce nouveau patrimoine
- Le rôle de la Cité dans l'enseignement doit être plus visible car il est méconnu des partenaires jusqu'à présent.
- Demande explicite d'une plate-forme en ligne sur le site de la Cité à laquelle les partenaires pourraient accéder pour obtenir les ressources centralisées par les différents membres du Réseau, le recensement des projets du Réseau (déjà fortement engagé par la Cité) et présenter les programmations et animations régionales
- La Cité est aussi pôle de ressources de tous les projets que les partenaires du réseau lui ont transmis et devrait pouvoir créer des collaborations, être à l'initiative de la mise en relation entre projets, ou encore la mise en relation d'un partenaire confirmé avec un partenaire moins expérimenté ou moins installé et reconnu que le premier. Cette fonction est remplie occasionnellement et non systématiquement, en raison de moyens humains limités pour la Cité, ou une répartition partielle de cette fonction sur l'ensemble des services de l'établissement. Ce travail, pourrait être développé sous réserve de moyens humains accrus.
- Comment promouvoir l'apport des immigrés par les arts, lorsque l'on est systématiquement confronté aux critères classiques du « beau » ?
- Quels sont les critères d'évaluation des projets artistiques aujourd'hui ? Comment intégrer les lieux consacrés de la culture en France ?
- Pouvons-nous admettre que les institutions doivent se questionner sur leur rôle politique ? Le rôle du théâtre, de l'art et de la culture peut-il être de soulever ces questions politiques et ces enjeux ?
- Comment diversifier les publics sur des programmations abordant les questions d'histoire et mémoire de l'immigration ? Aujourd'hui, il n'y a pas de public prédéfini ni acquis pour l'histoire de l'immigration en France. En diversifiant la programmation à la Cité et hors les murs, les opportunités de rencontrer des partenaires institutionnels et financiers se multiplieront.

Dans un registre qui dépasse le périmètre d'action de l'établissement de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration il a été proposé d'instaurer une instance de réflexion comme pilier de l'établissement et de ses partenaires, notamment en lien avec le nouveau dispositif ministériel « Culture pour chacun ». Cette instance pourrait être composée de représentants du ministère de la culture, de

représentants/partenaires réseau des instances de la Cité, de la direction générale et plus particulièrement des directions réseau et partenariats et programmation, ainsi que d'associations d'élus à la culture, ou encore de représentants d'associations culturelles...

Cette instance pourrait avoir pour objectifs :

- d'étudier les critères de programmation et la difficulté de s'appuyer sur l'histoire et la mémoire de l'immigration pour en faire une offre artistique et esthétique
- de promouvoir les projets d'acteurs du réseau, répondant à des critères à déterminer au sein de réseaux professionnels et d'élus en vue de favoriser leur diffusion.

Restitution des Ateliers Thématiques⁶

Atelier 1 : Patrimoine matériel et immatériel ; récits de vie et collections nationales

Jean François Sibers, conservateur, chef du service Collections, Information, Communication – Drac Aquitaine

Cet atelier a permis d'analyser les rapports entre patrimoine matériel et immatériel à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, ainsi que la collecte d'archives orales, les implications de la constitution d'une collection nationale et donc l'enrichissement du fonds patrimonial. Dans le premier cas, les participants se sont intéressés à la question des récits de vie et du travail de recontextualisation des objets, et dans le second cas, ils se sont interrogés sur la constitution des collections, la contribution du réseau à celle-ci, le recours à des experts et l'acquisition de collections qui ne sont pas des référents habituels des musées.

Il y a entre les partenaires une logique parfaite d'interdisciplinarité (scientifique, mémoriel, artistique) qui fonctionne bien ; dans les 2 cas évoqués (programme archives orales en Aquitaine et projet des objets migrants), le réseau a alimenté ce principe de collection. Un des exemples évoqués est l'expérimentation de collecte d'archives orales menée en Aquitaine avec trois sous-ensembles, autour de la thématique de l'engagement. Il ressort de l'explication du protocole retenu pour cette action qu'il est possible de se fonder sur sa méthodologie et qu'elle illustre l'intérêt de mobiliser les partenaires.

Les interventions formulées au cours de l'atelier ont fait apparaître que la Cité nationale a fait œuvre de dynamisation des énergies en France, qu'il existe un rapprochement naturel des acteurs dans les régions, et une grande production du réseau lui-même.

Or, cette production a deux inconvénients : quand on raisonne en termes d'archives orales, pour tout le réseau, la question est de savoir si ces ensembles font partie d'une collection, si la Cité nationale doit être le destinataire de ces productions ? L'autre difficulté évoquée est qu'il n'existe pas à ce jour un outil permettant de rendre la totalité des ressources accessibles ou au moins de signaler des voies d'accès à ces ressources chez les partenaires.

Sur le sujet de la patrimonialisation, des objets ayant vocation à entrer dans une collection, il a été remarqué que la logique d'enrichissement de la valeur de l'objet produit deux effets : on observe tout d'abord souvent une rétractation de droits des familles (retour à un dépôt plutôt qu'un don), ce qui amène à se poser une question juridique de fond pour savoir si ces objets doivent rentrer dans une logique pure et dure de musée avec toutes les obligations en termes de conservation ou être traités singulièrement.

En conclusion, le bon fonctionnement du montage du travail entre réseau et Cité nationale sur le thème des archives orales révèle la nécessité de faire appel aux collectivités locales sur leurs compétences traditionnelles (comme les archives départementales). C'est un chemin à mettre explicitement en œuvre, car il permet d'asseoir et de sécuriser la démarche : cet ajustement se fait mais reste une perspective de travail.

Atelier 2 / La participation de la société civile au projet de la Cité

Irène PEQUERUL, présidente de la Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education populaire en Ile-de-France, déléguée régionale des Francas en Ile-de-France

L'atelier a réuni 28 participants issus d'associations, d'institutions, des étudiants, des personnels de la Cité, etc., qui ont dans un premier temps cherché à s'entendre sur le terme de « société civile », à clarifier la notion de participation, et à préciser leurs souhaits en tant qu'acteurs du réseau dans leur relation avec la Cité. Quels sont les contours de ce terme très englobant de société civile ? S'agit-il des citoyens, des collectifs (associations, syndicats), des institutions, des collectivités territoriales, du monde économique ? Pourquoi avoir introduit ce terme plutôt que de s'interroger sur le type de participation du Réseau au projet de la Cité ? Le Réseau fait-il partie de la société civile ? Qui anime qui et comment ? Ces questions ont amené les intervenants à relever la diversité des modes de relation coexistant entre les partenaires et la Cité nationale : consultation, concertation, coproduction, coopération, co-évaluation et partenariat, qu'il serait nécessaire de clarifier afin de savoir quelles sont les règles du jeu et développer le plus efficacement possible des projets ensemble. Par ailleurs, certains aspects devraient être mieux pris en compte : l'accueil des partenaires, la valorisation de la diversité des initiatives existantes sur l'ensemble du territoire, la circulation de ces initiatives, une plus grande horizontalité dans les relations (suivant le principe d'une égalité concrète entre les membres), ce qui suppose de travailler sur la question des relais dans les territoires.

Atelier 3 / Territoires, mémoires et migrations

Jean-Barthélemi DEBOST, chef du bureau de la médiation, service du patrimoine culturel - Conseil général de la Seine Saint-Denis

Après un rappel de Marianne Amar sur l'émergence récente de l'histoire de l'immigration dans le « roman national », les intervenants de l'atelier se sont appuyés sur des exemples de valorisation de cette histoire sur trois espaces différents. Ces récits ont fait ressortir la place prise par les habitants et les réseaux locaux en tant que producteurs plus que comme consommateurs, leur implication forte dans la constitution de parcours patrimoniaux. Les demandes des habitants et les enjeux sont d'autant plus forts que ces territoires, en marge de la Ville, sont en fragilité, en cours de rénovation urbaine. D'où un risque réel d'effacement des traces de l'histoire de la population immigrée. Les espaces sont transformés, à l'instar des cafés du quartier de la Goutte d'Or à Paris, lieux privilégiés de sociabilité et de diffusion culturelle.

⁶ Rapporteur : Marion Duplaix

Cela a permis de mettre en lumière l'importance de la question de la préservation. A ce titre, les rapports avec la Cité nationale sont divers et paradoxaux. Le fait d'être partie prenante du réseau de la Cité est généralement un facteur de facilitation face aux institutions locales. Pour autant, les intervenants ont témoigné de la grande variété et multiplicité des situations locales, des rapports avec les collectivités locales. La Cité ayant une vocation pédagogique, la question est donc de savoir si elle peut donner un reflet plus contrasté, divergent, dynamique qu'elle ne le fait actuellement. Elle pourrait alors être un vecteur permettant l'introduction de la réflexion sur le patrimoine de l'immigration dans les cercles, instances de protection où ces enjeux sont discutés, comme les DRAC ou le ministère de la Culture et de la Communication.

Atelier 4 / La programmation artistique et culturelle au Palais de la Porte Dorée, en régions

Salah OUDAHAR, directeur artistique - Festival Strasbourg Méditerranée

Les intervenants de cet atelier ont tout d'abord rappelé le cadre global de ce forum, et des enjeux culturels et artistiques dans le processus de reconnaissance de l'histoire et de la mémoire des immigrations. La Cité doit œuvrer à la transformation des représentations. C'est une question intime, sensible et très importante. Les enjeux de ces actions artistiques sont la reconnaissance de l'apport des populations immigrées et l'émancipation de ces populations, ainsi qu'un renouvellement de l'offre culturelle. Seulement, la situation actuelle est menaçante, des associations disparaissent, la crainte est qu'à moyen ou long terme ce travail mené patiemment depuis des décennies soit remis en cause. En ce qui concerne l'enjeu de l'articulation entre le réseau, les territoires et la Cité, il est important que la Cité puisse jouer un rôle de levier de plus en plus important afin d'aider les réseaux à inscrire et diffuser plus largement leurs actions. Le risque est que la Cité, qui manque actuellement de visibilité, de communication et d'ouverture, délaisse sa singularité pour se replier sur elle-même et rompe le lien avec ce réseau, qui l'a historiquement porté. Il est d'autant plus essentiel alors qu'aujourd'hui le réseau est en difficulté, que la Cité « renvoie l'ascenseur », et ne se replie pas seulement sur un projet strictement muséal. Il faut donc réfléchir à de nouveaux modes de partenariats, à une plus grande collaboration, un rapprochement de la Cité avec les territoires pour qu'elle trouve sa place dans les dynamiques locales. Dans le même temps, il est nécessaire que les réseaux eux-mêmes réfléchissent à la façon de se réadapter au nouveau contexte.

Conclusion⁷

Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques - membre du conseil d'orientation

Driss El Yazami fait un bilan en quatre points de cette journée :

1. La nécessité de réfléchir sur la durée

Le réseau relève d'un processus de construction sur la durée, il faut prendre conscience qu'il s'agit d'un partenariat inédit en France et en Europe, qui n'est pas évident à mettre en œuvre dans notre tradition muséale et pose donc problème. Ce n'est pas acquis et il faut accepter les tensions qui en découlent. Une première expérience de création d'un musée de l'immigration avec l'Ahmi⁸ avait échoué. Le projet de l'établissement a pu aboutir grâce à une dynamique collective, une alchimie particulière unique en Europe.

2. Les avancées réalisées depuis la tenue du premier forum

L'existence de la Cité nationale est donc déjà une avancée. Des contrats avec des partenaires ont été signés, une direction existe, des coproductions ont été faites. Malgré des résistances importantes au niveau institutionnel, la thématique de l'histoire et de la mémoire de l'immigration s'est imposée et devient naturelle. Pour autant, les polémiques ne vont pas s'arrêter. Ces avancées ont confirmé l'expertise et le professionnalisme des membres du réseau, ainsi que son amplification. Il faut aussi noter une plus grande implication des collectivités territoriales, et le développement de dynamiques inter réseaux avec la mutualisation des ressources et savoir faire.

3. Les inquiétudes et interrogations

Mais les réaménagements institutionnels interpellent et inquiètent : la RGPP⁹, les réductions budgétaires... L'exemple de l'association Elele¹⁰ est emblématique, il s'agit là d'une question de vie ou de mort associative. La question est d'autant plus réelle que la reconfiguration des politiques publiques touche aussi les collectivités territoriales. Une autre inquiétude est la persistance chez les acteurs du réseau du sentiment de verticalité du partenariat avec la Cité. Quelle est la plus value de l'établissement pour les dynamiques régionales ? Quelles modalités inventer ?

4. Et enfin les pistes de réflexion pour l'avenir

L'Europe est une de ces pistes d'avenir, des actions s'y amorcent, comme les programmes Interreg ou la labellisation par le Conseil de l'Europe des itinéraires culturels du patrimoine de l'immigration. Il faut par ailleurs que les membres du réseau acceptent l'idée qu'il y aura bien une dynamique légitime propre à l'établissement et ses équipes, mais en miroir, une dynamique encore plus affirmée propre au Réseau est nécessaire. Le réseau doit trouver ses propres moyens d'animation, de coproduction entre ses membres, de partage des ressources, développer des modalités de travail qui tiennent compte de la Cité et d'autres partenaires : les Archives, le monde

⁷ Rapporteur : Marion Duplaix

⁸ Association pour l'histoire et la mémoire de l'immigration

⁹ Révision générale des politiques publiques

¹⁰ L'association Elele a dû déposer le bilan en 2009, après 25 ans d'existence

académique, les collectivités territoriales et peut-être le monde professionnel. Le contexte actuel pèse en termes de moyens et en termes de débat civique. Le réseau ne doit pas devenir une maison de discussion politique, mais doit avoir des moyens d'intervention sur l'actualité, de développer des problématiques de débat public éclairées par la Cité.

Luc Gruson, directeur général de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

La revendication « un lieu et un réseau » est issue de la demande sociale depuis le tout début. Le réseau, largement lié au Fonds d'action sociale, est préexistant à la Cité nationale. Cependant, ce projet est devenu un établissement public, et l'implication de la société civile n'est pas acquise, elle reste un projet, une innovation, un défi. De ce point de vue, Luc Gruson remarque que la participation du personnel de la Cité a été plus importante qu'en 2007 et espère que cet investissement montre le poids pris par le Réseau au sein de l'institution.

Le travail mené par les associations et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a semé des graines sur le terrain. Les réseaux régionaux, structurés petit à petit grâce au travail d'inventaire du Fasild puis de l'Acisé, se sont beaucoup développés. Il est important de tirer partie de ces initiatives locales et de les mettre en synergie. Les processus de coopération et de partage sont indispensables. Il est souhaitable de mettre en commun un maximum de ressources notamment numériques, d'espaces, de moyens.

L'Etat joue un rôle dans la légitimation et la reconnaissance de l'histoire de l'immigration. La mémoire de l'immigration est beaucoup portée par les collectivités locales. Comment organiser des conditions de travail entre le Réseau de la Cité, les réseaux locaux, les collectivités locales et un Etablissement national ?

La Cité a beaucoup investi dans le domaine de l'éducation nationale, notamment par la formation d'enseignants. C'est aussi un chantier pour le réseau, qui doit réfléchir à la façon d'articuler éducation et travail local.

L'image de l'établissement à l'extérieur est brouillée, vague, voire inexistante. Elle dépend de quatre tutelles ministérielles : ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Education nationale, et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. C'est un chantier à mener en commun que de clarifier cette perception.

Sur un répertoire de 180 000 objets patrimoniaux inscrits ou classés par le Ministère de la Culture, seuls quatre concernent l'histoire ou la mémoire de l'immigration. Cela illustre tout le travail qu'il reste à mener. Plusieurs axes de travail en commun sont à creuser : la numérisation est une des pistes de projets concrets même si elle pose des problèmes de cofinancements pour les associations, de même que l'itinérance des productions, qui doit être pensée très en amont des projets. Il est nécessaire de trouver des axes de travail commun et de coproduction de contenus pour se donner une chance de continuer ce beau projet sur le long terme et faire vivre l'institution. A ce titre, ce forum est une sorte d'étape même si le contexte général ne prête pas à l'enthousiasme.